

NOUVELLES

CSN

Numéro 345

29 mai
1992



Bilan du 56e Congrès de la CSN
L'organisation du travail: un champ d'action syndicale révolutionnaire

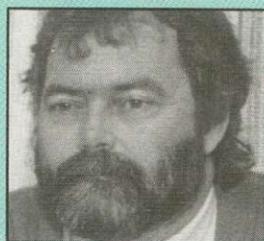
5

6

8

14

19



Discussion, ou dissection?

La grande remise en question des cégeps, appréhendée par plusieurs et attendue par d'autres, vient de franchir une nouvelle étape à la suite de la parution, la semaine dernière, du rapport du Conseil des collègues: *L'enseignement collégial: des priorités pour un renouveau de la formation.*
Un autre rapport...



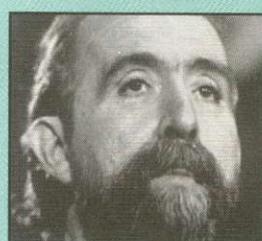
«Nous avons renversé la vapeur»

L'unité d'action et de revendication, qui s'est traduite par un front commun syndical et une large mobilisation des salariés de l'État, a obligé le gouvernement à faire marche arrière.



C'est à notre tour!

... de remplir notre panier, disent le millier de travailleuses et de travailleurs de 24 supermarchés d'alimentation du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui, même si les bannières de leurs employeurs respectifs sont différentes, entreprennent, pour la première fois, une négociation dite «regroupée».



Un champ d'action syndicale révolutionnaire

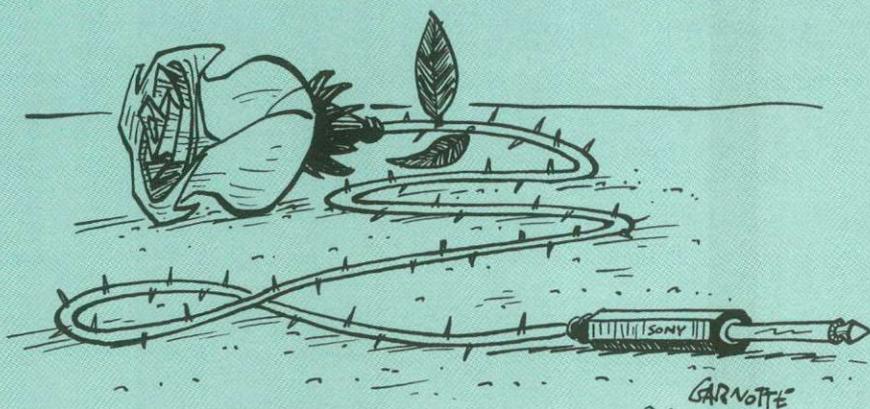
Une entrevue-bilan avec le président de la CSN, Gérald Larose, sur le 56e Congrès de notre mouvement.



Le grand bouleversement

Ily a vingtans, en plein Front commun, les «trois D», de mèche avec le gouvernement libéral de l'époque, concoctaient et mettaient en oeuvre une des plus sérieuses tentatives de sabotage de la CSN. Parmi les hommes et les femmes qui ont tenu le phare durant cette période cruciale, il y a Raymond Parent et Raymond Couture. Aujourd'hui, la CSD n'a toujours qu'une importance négligeable...

LA FLEUR À LA BOUTONNIÈRE DE PIERRE ELLIOTT TRUDEAU...



Coordination
Jean-Pierre Paré
(514-598-2159)

Rédaction
Guy Ferland
Monique Fortin
Louis-Serge Houle
Henri Jalbert
Thérèse Jean
Maroussia Kishka

Marc Laforge
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Collaborations
Danielle Desbiens
Michel Tremblay
Clément Trudel
Pierre Vadeboncoeur

Conception graphique
Jean Gladu

Mise en page électronique
Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré

Photographe
Alain Chagnon
Hélène Rochon

Caricaturiste
Garnotte
Impression
Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN adressage, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

Rédaction: 514-598-2159 Distribution: 514-598-2233
Numéro central: 598-2121

Ça aussi, ça «coûte un bras»

Par Lucie Laurin

«La CSST coûte trop cher! Ça n'a plus de bon sens, il faut en réduire les coûts d'une manière ou d'une autre», entend-on clamer le patronat, depuis plusieurs mois, sur toutes les tribunes dont il bénéficie.

Mais pendant que le ministre du Travail prépare sa réélection en présentant un projet de loi à saveur patronale et que les employeurs salivent à l'idée du démantèlement du régime de santé-sécurité au travail, des militantes et militants continuent, chaque jour, d'accueillir et défendre les accidenté-es et malades du travail.

Et lorsqu'ils parlent de ceux-ci, de leurs souffrances et de leur humiliation, qu'ils décrivent les attentes infernales qui leur sont imposées, les tactiques patronales de harcèlement qui les minent, les décisions absurdes des fonctionnaires qui les mènent dans des culs-de-sac, bref, lorsqu'ils parlent de celles et ceux

qui sont la raison première de l'existence du régime, ils savent, eux, de quoi ils parlent.

C'est pourquoi la CSN a décidé de mettre à profit les connaissances et l'expertise de ces militants en santé-sécurité du travail. Une enquête a donc été entreprise auprès des conseils centraux sur les principaux comportements à risque des patrons et leur impact sur ces fameux «coûts de la CSST» qu'ils décrivent tant. Parallèlement, une enquête était menée auprès des fédérations pour constituer un dossier sur les secteurs et milieux de travail où l'organisation du travail et l'état des relations de travail ont pour effet de prévenir les accidents et maladies professionnelles, ce qui diminue d'autant les coûts du régime. Nous vous présentons quelques-uns seulement des exemples recueillis dans cette enquête, les exemples les plus décapants.

L'arbitre voyait à travers le plâtre!

L'exemple qui suit illustre un abus de procédures qui a une incidence sur les coûts.

Bruno Tétréault, un travailleur de Common Construction, dans la région de Montréal, se blesse au coude en installant un madrier. Son médecin traitant lui immobilise l'avant-bras dans un plâtre et prévoit le retour au travail trois mois plus tard, en prescrivant un travail léger pendant 4 semaines. L'employeur fait examiner l'accidenté par son médecin: celui-ci conclut à une condition personnelle rhumatismale. La CSST demande l'arbitrage médical. L'arbitre, le Dr Bernard Perreault, conclut également à une condition personnelle et déclare qu'il n'est pas nécessaire de poursuivre les traitements. En conséquence, la CSST met fin rétroactivement aux versements de l'indemnité de remplacement du revenu.

La cause est

portée en appel. La commission d'appel ne retient pas la décision du médecin patronal car, dit-elle, aucun test ne corrobore l'existence d'une maladie articulaire inflammatoire. Quant à l'arbitre Perreault, il ne fait que reprendre l'opinion du médecin patronal sans motiver

son avis. De plus, écrit la CALP: «Lors de l'examen du travailleur par l'arbitre médical, le 9 juin 1987, celui-ci pouvait difficilement apprécier où en était la guérison (...), puisqu'il portait un plâtre au niveau de l'avant-bras et de la main droite.»

En conséquence, au terme d'une série de procédures inutiles et coûteuses, la CALP a rétabli le travailleur dans ses droits. →



Une mauvaise foi évidente

Voici un cas où l'employeur a refusé de reprendre la personne accidentée, ce qui a eu pour conséquence la prolongation des indemnités prévues à la loi.

Daniel Desjardins, préposé aux bénéficiaires au Centre hospitalier Jacques-Viger, à Montréal, se blesse au dos en mars 1988. En septembre suivant, ayant repris son travail, il a une rechute. Fin juin 1990, il n'a toujours pas repris le travail. Il est admis en réadaptation le 3 juillet suivant, et touche une indemnité pour dommages corporels de \$1213.59.

La CSST lui fait suivre un cours de secrétariat d'une durée de 10 mois. Le 24 octobre 1991, ayant terminé sa formation, le travailleur demande à l'employeur de le réintégrer au travail dans un emploi du secteur bureau. L'employeur refuse, invoquant l'accréditation syndicale différente.

Le syndicat propose alors à l'employeur une entente sur le droit de transfert d'accréditation pour les personnes accidentées du travail. Le 30 avril 1992, l'employeur n'avait toujours pas répondu à la proposition syndicale.

Le travailleur a proposé sa candidature à trois postes. À chaque fois, le poste lui a été refusé sous prétexte qu'il n'avait pas la formation requise, soit un diplôme d'études collégiales, et ce, même si l'un des postes, celui de secrétaire médical, était encore vacant.

Après plus d'une année à toucher une indemnité de remplacement du revenu, le travailleur est aujourd'hui un assisté social.

Le ridicule ne tue pas!

Voici deux cas où les procédures juridiques se sont avérées plus coûteuses que la réclamation de la personne accidentée.

- Gertrude Forgues, préposée aux bénéficiaires au Centre d'accueil Émilie-Gamelin, à Montréal, est asthmatique. Un matin, à son département, des travaux de peinture sont en cours. Mme Forgues a des problèmes de respiration causés par les émanations de peinture, et elle quitte le département après deux heures de travail. Le médecin de l'employeur l'examine et conclut à une «condition personnelle».

L'employeur conteste la réclamation de \$100 de la travailleuse, acceptée par la CSST. Ayant perdu devant le bureau de révision, il en appelle à la CALP. Entre l'expertise médicale écrite, les frais d'avocat, le témoignage de l'expert, celui de l'hygiéniste industriel et de témoins de toutes sortes, et ce, devant les deux instances, l'employeur aura dépensé environ \$12000... pour sauver \$100!

- Autre cas: un travailleur de la MIL Davie réclame à son employeur \$16.17 en frais de transport pour aller chercher un appareil orthopédique. La CSST l'ayant débouté, il conteste devant le bureau de révision et il gagne. L'employeur en appelle à la CALP et il perd. Il lui en aura coûté environ \$2000 pour épargner \$16.17!

Des drames par centaines

Dans certains cas, les conséquences sont particulièrement dramatiques: l'accidenté-e perd son emploi, devient assisté social, se sent inutile et se sous-estime, se brouille avec sa conjointe, perd un à un ses biens personnels, pense au suicide et, parfois, passe aux actes. L'un de ces accidentés, un travailleur de la construction qui a subi une blessure au dos, a tenu à s'adresser aux membres de la CSN:

Le 14 avril 1992

Je vais vous décrire en quelques mots mes trois dernières années, soit d'avril 1989 au 3 avril 1992.

Ce fut des années très dures à passer pour moi et ma famille. L'attente d'une réponse a été la pire cruauté mentale qui pouvait nous arriver.

J'ai eu des moments de désespoir intense, j'ai pensé au suicide, à tout laisser tomber, à partir de laisser ma femme et mes 3 enfants. J'ai même douté de mon état de santé, je ne savais plus quoi penser, si j'étais vraiment malade ou si ce n'était qu'un mauvais rêve.

Ce n'est pas croyable, les nuits d'insomnie que j'ai pu passer, me lever en pleine nuit, faire le tour des chambres de mes enfants et leur demander pardon pour tous les soucis que je leur causais, pour mes sautes d'humeur pour un rien. Car ces trois années ont été très dures pour eux aussi, ils ne savaient jamais comment j'allais réagir, je sentais souvent qu'ils se forçaient pour paraître heureux. Il y a bien des fois, j'ai eu des mots avec ma femme et mes enfants sur des petits points qui n'auraient normalement pas dû être.



Heureusement qu'il y a les syndicats!

Dans tous les secteurs, des syndicats se préoccupent de prévention. Ici, au sein d'un hôpital, on forme un comité paritaire de santé-sécurité qui se préoccupera surtout des maux de dos, et on constate une baisse des accidents de 301 à 181 en trois ans; là, chez des employés municipaux, le syndicat mène enquête sur des saignements rectaux chez les chauffeurs de camion, trouve la cause et y remédie; et il en va ainsi dans la construction, le commerce, la métallurgie, les papiers et forêts, les technologies médicales, les communications. À chaque fois que le nombre d'accidents diminue, les coûts diminuent. Depuis longtemps, les syndicats l'ont compris. À quand les patrons?

Discussion, ou dissection?

Par Marc Laforge

La grande remise en question des cégeps, appréhendée par plusieurs et attendue par d'autres, vient de franchir une nouvelle étape à la suite de la parution, la semaine dernière, du rapport du Conseil des collèges:

L'enseignement collégial: des priorités pour un renouveau de la formation.
Un autre rapport...



Denis Choinière

D'entrée de jeu, le Conseil des collèges se prononce en faveur de l'existence des cégeps, souligne que des changements de structures coûteraient une fortune et ne seraient pas nécessaires, et prétend que des modifications apportées aux programmes d'enseignement suffiront à améliorer la réussite scolaire. Le Conseil des collèges dit ne pas vouloir ébranler les fondations du réseau des cégeps, mais propose d'en rénover «l'espace intérieur».

Ce rapport contient plus de 400 pages! Par où commencer?

Tenter de le résumer serait un exercice simpliste. Le Conseil des collèges soulève en tout cas l'importance

de maintenir une formation générale et polyvalente, plutôt que spécialisée, devant l'évolution rapide et imprévisible du marché du travail. «Sur ce, nous souscrivons à l'objectif voulant que les cégeps répondent aux besoins d'une formation générale et polyvalente, affirme le président de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants, Denis Choinière. Une culture générale, c'est essentiel.»

Et la ministre Robillard?

La parution de ce rapport s'inscrit dans la démarche de la ministre de l'Enseignement supérieur, une démarche pour souligner, à sa façon, le 25^{ème} anniversaire des cégeps et qui conduira, cet automne, tous les intervenants du milieu de l'éducation à la commission parlementaire sur l'avenir des collèges.

Quel anniversaire! Le grand livre de la ministre est ouvert à toutes les propositions, sans restriction aucune. Elle affirme même que l'autopsie des cégeps y sera complète (cahier spécial du *Devoir*, 23 mai 1992). Normalement, avant autopsie, il y a eu mort...

«Sommes-nous invités à

une table de discussion ou de dissection?», se demande Denis Choinière.

À part son grand livre ouvert, la ministre Robillard ne dit pas vraiment ce qu'elle veut. En fait, elle reste muette en attendant un autre rapport, celui-là du Conseil supérieur de l'éducation, dont le dépôt est prévu pour cet automne. «C'est pourquoi un débat sur le dernier rapport du Conseil des collèges peut être un exercice futile, affirme Denis Choinière. Nous allons nous prononcer sur quoi au juste?»

Dans sa démarche, le

gouvernement oublie de faire des bilans. En 25 ans, les cégeps ont permis une plus grande accessibilité des francophones et des filles aux études post-secondaires, ils ont formé des dizaines de milliers de techniciennes et de techniciens dans tous les domaines, et ont favorisé la démocratisation de l'enseignement. Et la liste de leurs réalisations est beaucoup plus longue.

La FNEEQ tiendra un conseil fédéral spécial, en juin, pour discuter de cet avenir des cégeps.

TOUT EXAMINER!

La CSN réclame une enquête sur l'ensemble du réseau de l'éducation.

La CSN et ses fédérations concernées par l'éducation (FNEEQ, FEESP) réclament la tenue d'une enquête plus large que celle annoncée par la ministre Robillard, c'est-à-dire avec le mandat d'examiner l'ensemble du réseau de l'éducation.

Le gouvernement doit ajuster son tir et prendre en considération l'étroite relation entre les différents niveaux d'enseignement, soutient la vice-présidente de la CSN, Céline Lamontagne. Pour le président de la FNEEQ, Denis Choinière, le gouvernement n'a aucune vision globale et agit comme si le réseau de l'éducation était une simple structure décomposable. La réalité est plus complexe. De son côté, le secrétaire général de la FEESP, François Juneau, souligne que tant qu'il n'y aura pas d'améliorations des passerelles entre les différents niveaux d'éducation, le gouvernement ira de réformes en réformes en faisant du cas par cas.

«Nous avons renversé la vapeur»

- Claudette Carbonneau

Par Maroussia Kishka

L'unité d'action et de revendication, qui s'est traduite par un front commun syndical et une large mobilisation des salarié-es de l'État, particulièrement lors des grandes manifestations du 12 avril à Montréal et à Québec, a obligé le gouvernement à faire marche arrière.

À la veille du dépôt du budget du gouvernement et en plein congrès de la CSN, les cinq organisations syndicales (CSN, FTQ, FIIQ, SFPQ, SPGQ) en sont venues à une entente de principe avec le gouvernement sur la base de leur proposition intersyndicale déposée le 3 avril dernier.

Ainsi, trois mois après avoir signifié son intention de renier ses engagements salariaux contractés l'an dernier, le gouvernement a finalement accepté de respecter sa signature et de négocier.

On se souviendra qu'en février dernier, le gouvernement voulait non seulement rabaisser les augmentations salariales consenties après un gel des salaires de six mois, mais aussi prolonger les conventions collectives de deux ans, soit jusqu'au 30 juin 1994, ce qui était inacceptable pour les syndiqué-es. «Nos membres nous disaient qu'ils préféreraient voir le gouvernement décréter leurs conditions de travail plutôt que d'accepter de renier l'entente déjà signée, explique Claudette Carbonneau, vice-présidente de la CSN et responsable du dossier. Or, nous avons réussi à passer, en un laps de temps très court, de ce niveau de colère qui te fait envisager la pire des solutions à une mobilisation qui a forcé le gouvernement à négocier sur notre terrain. Le fait



Claudette Carbonneau

d'avoir réussi à rapidement forger une coalition syndicale a aussi eu pour résultat de mettre en échec la vieille stratégie du gouvernement de nous jouer les uns contre les autres, ajoute-t-elle. Cela représente une victoire pour le mouvement syndical.»



Le 3 avril dernier: dépôt de la réponse syndicale à la demande de réouverture du contrat de travail par le gouvernement du Québec.

L'entente de principe, qui a commencé à être soumise aux 270,000 membres des cinq organisations syndicales, prévoit que le gouvernement respectera son engagement d'augmenter les salaires de 3%, le premier juillet prochain. Quant au montant forfaitaire de 1%, versé depuis juillet 1991 pour compenser partiellement la perte du pouvoir d'achat entraînée par l'entrée en vigueur de la TPS, le gouvernement se dit maintenant prêt à l'intégrer aux échelles de salaires à compter d'avril 1993, en autant que les salarié-es de l'État acceptent d'en suspendre le versement pendant neuf mois. «Cette suspension représente un coût à court terme pour nos membres, de dire la vice-présidente de la CSN, mais, à long terme, c'est plus avantageux. Il aurait

fallu de toute façon livrer une bataille pour le faire intégrer aux échelles lors des prochaines négociations», précise-t-elle.

Fonds de pension

En ce qui a trait aux régimes de retraite, le gouvernement a pris un engagement ferme d'entreprendre des discussions pour la poursuite des programmes de retraite anticipée, programmes qui viennent à échéance le 1er septembre prochain, et il a donné l'assurance que les surplus accumulés serviront à bonifier les fonds de pension des syndiqué-es. «C'est un acquis important, de dire Claudette Carbonneau, alors que la récession incite les employeurs à s'approprier les surplus accumulés des fonds de pension.»

La réforme Côté

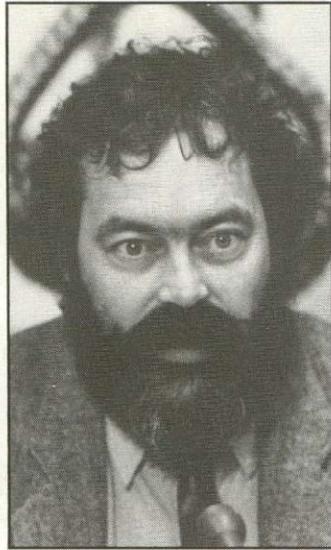
En outre, dans le cadre

de la réforme de la santé, qui entraînera dans les prochains mois des regroupements ou des fusions d'établissements, les syndicats auront plus de prise sur les mouvements de personnel. Les cinq organisations syndicales ont aussi obtenu la mise sur pied de divers comités de travail techniques, notamment pour discuter de l'organisation du travail, en vue de mieux préparer le renouvellement des conventions collectives. «J'espère que ces comités de travail techniques arriveront à cerner la nature des problèmes concrets auxquels les syndiqué-es sont confrontés et à dégager des pistes de solutions qui permettront de meilleurs échanges lors de la prochaine ronde de négociation, et donc un renouvellement plus rapide des conventions collectives», de dire Claudette Carbonneau.

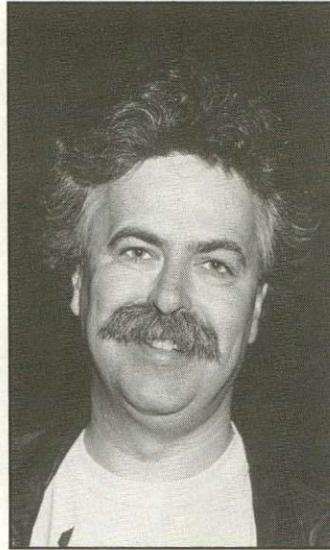
«Dans cette démarche accélérée que le gouvernement nous imposait, conclut la vice-présidente, nous avons réussi à renverser la vapeur: nos membres ont retrouvé le désir de se faire respecter dans leur milieu de travail; nous avons réussi à obtenir l'appui de l'opinion publique et les organisations syndicales ont franchi un pas pour tracer la voie à une plus grande solidarité syndicale. Personne ne sort amer de cette lutte.»



Ginette Guérin



Denis Choinière



Sylvio Robinson



Jacques Guénette

Les coupures

La présidente de la FEESP, Ginette Guérin, met en lumière l'importance des comités sectoriels. «Nos membres ont des attentes évidentes par rapport aux travaux des comités sur l'organisation du travail», dit-elle. Elle pense, entre autres, au dossier de l'aide juridique, où des compressions de 10 millions de dollars ont été annoncées récemment. «Nos travaux porteront inévitablement sur l'impact de ces coupures sur les emplois», dit-elle. Les mêmes préoccupations valent également pour le secteur cégep avec la grande remise en question actuelle autour du réseau de l'éducation. Ou encore: le plan de classification dans le secteur scolaire, la formation, les changements technologiques et l'abolition de postes de concierge au profit de la sous-traitance.

Le 14 février

Le président de la FNEEQ, Denis Choinière, retient plus particulièrement la date du 14 février. Le ministre Johnson voulait retirer aux salarié-e-s de l'État les augmentations salariales déjà consenties, geler les conditions de travail pendant deux ans et discuter de l'organisation du travail en dehors du cadre de négociation, dans un débat de société. «Nous avons réussi à conserver les augmentations salariales, obtenu des solutions satisfaisantes à des problèmes urgents, comme la poursuite des programmes temporaires de retraite, et nous poursuivons les discussions sur l'organisation du travail à l'intérieur d'une véritable négociation. C'est le fruit de la solidarité intersyndicale», résume-t-il.

Denis Choinière soutient d'autre part qu'un décret a été évité grâce à la mobilisation des derniers mois.

Un tour de force

Pour le président de la FAS, Sylvio Robinson, les derniers mois ont été marqués par une extraordinaire mobilisation qui a réussi à infléchir la position gouvernementale.

«Nous avons réussi un tour de force en répondant du tac au tac à ce gouvernement. Au cours de cette négociation, nous avons gagné quelque chose d'important qui ne se mesure pas en termes de clause ou d'argent; nous avons retrouvé foi en la force que le mouvement syndical représente et qui s'est déployée aux yeux du Québec et de Daniel Johnson. Et c'est avec cette confiance retrouvée que nous allons aborder et préparer la prochaine période de négociation.»

Aux militant-es de la fédération, Sylvio Robinson a lancé une invitation à transporter cette fierté dans les assemblées générales qui auront à se prononcer sur l'entente de principe.

L'intersyndicale

Jacques Guénette, président de la Fédération des professionnels-les, salariés et cadres du Québec, attribue principalement le succès de cette phase de la négociation à la force de l'intersyndicale. «C'est grâce à elle, et également à la mobilisation, que nous avons obtenu le respect de l'entente du printemps 91. Toutefois, la conclusion de celle-ci donne le signal pour intensifier le travail de préparation de la prochaine négociation, tient-il à préciser. À la fédération, nous participerons au nouveau comité de travail sur l'emploi, afin de discuter de l'autonomie professionnelle et de ses implications. D'autre part, nous poursuivons notre participation aux comités déjà existants, en priorisant celui sur la relativité des salaires des professionnelles dans les secteurs de la santé et des services sociaux...»

Conserver notre droit de négocier

Pour Suzanne Clément, présidente du SPTM (CSN), malgré le fait que la dernière négociation se soit déroulée sur un terrain fort

inhabituel et que les organisations syndicales n'étaient pas préparées de longue date, elles sont parvenues à maintenir leur capacité de négocier et à redonner un nouveau souffle dans le secteur public. «En obtenant des comités sectoriels qui nous permettront d'abor-

der immédiatement des problèmes qui nous préoccupent grandement, tels l'organisation du travail, avec des volets sur les changements technologiques et la formation; en ayant, d'ores et déjà, arrêté un calendrier pour le futur qui nous permettra d'enclencher rapidement de réelles

négociations dès la fin de cette prolongation-ci, avec l'assurance que les comités de négociation seront libérés, c'est notre capacité de négocier par le biais de nos mécanismes et de nos structures démocratiques que nous avons conservée. La négociation, c'est ce qui nous permet de défendre nos droits.»

C'EST À NOTRE TOUR

Par Luc Latraverse

Plus de mille membres de 24 syndicats de supermarchés du Saguenay-Lac-St-Jean se sont réunis à Chicoutimi, le 24 mai dernier, pour marquer le lancement d'une négociation regroupée qui vise à uniformiser les conditions de travail et de rémunération entre les différents magasins de plusieurs bannières de la région, notamment les magasins Provigo, Héritage, Métro, Steinberg, IGA et Cooprix. Vendredi le 22 mai, chaque syndicat a remis à son employeur une liste de revendications communes en neuf points qui feront l'objet de négociations, dans les 24 magasins visés, au cours des prochains mois.



Jacqueline Sanscartier



Marquée par une forte participation des membres, laquelle dénote leur grande détermination à faire de cette négociation un succès, cette rencontre a été animée par la présence de l'exécutif de la Fédération du commerce, le vice-président de la CSN Roger Valois, et la présidente du conseil central Rosanne Tétreault.

Une délégation des syndicats des supermarchés de Chibougamau s'était également déplacée pour venir appuyer la démarche des syndicats du Saguenay-Lac-St-Jean.

Rattrapage

Sous le thème «C'est à notre tour», ce groupe de salariées ne demande en fait à peu près rien qui n'existe pas déjà dans l'un ou l'autre des établissements de ce secteur

commercial. Mais après avoir connu une régression sensible de leurs conditions de travail, au cours des dix dernières années, les syndiquées estiment que le temps est venu d'éliminer des conditions discriminatoires en accordant une équité de traitements à tous les employés et en leur permettant d'effectuer des semaines de travail qui rapportent un salaire suffisant pour vivre.

Moins de 1% du panier d'épicerie

Étant donné que la part des salaires et des avantages sociaux versés dans ce secteur, selon les données de la Canadian Grocer, comptent pour 9,92% des ventes totales, les syndicats évaluent que l'ensemble de leurs revendications, pour la première année, correspon-

draient à moins de 1% du coût du panier d'épicerie, puisque ces demandes totalisent une hausse de 9%.

Mettre un terme à l'iniquité

Un des principaux objectifs visés par cette négociation consiste à éliminer les conditions de rémunération différentes entre les employés réguliers et les temps partiel, ou entre des personnes embauchées à des dates différentes. Ces écarts se situent entre \$2,50 et \$3,40 de l'heure pour des salaires moyens oscillant entre \$12,55/hre dans le cas des bouchers à temps régulier et \$9,98/hre pour les temps partiel, de \$10,36/hre pour une caissière contre \$7,78/hre pour les temps partiel.

En outre, les syndiquées veulent abolir la distinction entre employés réguliers et à temps partiel en ce qui concerne le droit aux avantages sociaux (congés, maladie, vacances, etc) en accordant à ces derniers les mêmes avantages que les employés réguliers, au prorata des heures travaillées. De même, le projet commun de revendication vise à uniformiser la semaine de travail à 38 heures et à permettre aux employés de travailler un nombre d'heures suffisant en ayant accès à des postes dans différents départements, avec la formation nécessaire pour remplir les différentes tâches.

Haussé minimum: 5% pour tout le monde

«Les hausses de salaire de ces employé-es n'ont pas dépassé, en moyenne, 1% par année au cours des dernières années, et ces augmentations n'ont pas été intégrées dans les échelles de salaire», d'expliquer Jacqueline Sanscartier, secrétaire générale de la Fédération du commerce. Les syndiqué-es visent donc une augmentation salariale de 5% minimum, pour tout le monde, et proposent de réduire le nombre de classifications d'une dizaine à trois, avec progression aux trois mois, sur un étalement de 42 mois. Les augmentations réclamées, bien que substantiel-

les dans certains cas, ne s'écartent toutefois pas des taux qui ont déjà été en vigueur, il y a plusieurs années. Ainsi, le salaire des bouchers plafonnera à \$520/semaine dans l'échelle, celui des commis-caissières à \$470/semaine, et celui des aide-généralux à \$365/semaine au bout de 42 mois.

Un banc pour les caissières

Par ailleurs, le projet commun de revendications veut généraliser l'introduction de bancs de travail pour les caissières dans les magasins. Cette revendication donne suite à une ordonnance de la CSST dans un

magasin Provigo de Port-Cartier. Des études sont présentement en cours sur le modèle de banc le plus approprié que les syndiqué-es pourraient proposer.

Civiliser la concurrence

Enfin, en standardisant davantage leurs conditions de travail et de rémunération sur certains points, tout en laissant chaque syndicat adapter ses clauses aux conditions particulières de chaque magasin, le regroupement syndical estime qu'il contribuera à civiliser la concurrence entre les différents magasins, sans qu'elle n'ait d'effets à la baisse sur leurs

conditions de travail, comme c'est le cas depuis plusieurs années. «Ça fait assez longtemps que vos employeurs vous demandent de vous serrer la ceinture, il faut leur dire qu'il n'y a plus de trou et qu'il n'y a plus de place pour en percer d'autres à moins de vous le percer dans la peau», a déclaré Roger Valois en clôturant la rencontre. C'est également pour éviter une gestion anarchique de leurs entreprises, comme en ont fait état les derniers développements de la saga Steinberg, par exemple, que les syndiqués réclament la transparence économique des établissements.



Grand succès, que ce lancement de la négociation regroupée de 24 supermarchés du Saguenay-Lac-Saint-Jean: plus d'un millier de participants.

sorier de la Fédération du commerce, travailleur dans un hôtel de Montréal et représentant de la CSN au conseil d'administration de l'OCTGM, la participation de la CSN à cette campagne est très prisée par les syndiqués, parce que la situation économique s'étant détériorée ces dernières années, ceux-ci veulent renverser la vapeur.

En effet, depuis quelques années, le taux d'occupation des chambres d'hôtel de la métropole est à la baisse. De 66,2% qu'il était en 1987, il est passé à 59,8% en 90. Cette diminution est attribuable en partie au fait que le nombre de chambres disponibles est passé de 15,250 en 87 à 17,314 en 90, une hausse de 13,5%. L'autre facteur qui explique la baisse du taux d'occupation, c'est la désaffection des touristes québécois, canadiens et américains.

Voyons pour chacun des groupes: les Québécois, qui effectuaient 2,306,000 voyages-personnes dans la région métropolitaine en

1986, n'en effectuaient plus que 1,947,000 en 1991. La situation est comparable pour les Canadiens et les Américains. En 1988, ces deux groupes effectuaient 3,080,000 voyages-personnes, puis, en 1991, 2,711,000 voyages-personnes. Une réduction de 8,9%.

Pourquoi les touristes délaissent-ils Montréal?

S'il est vrai que les raisons de cette désaffection sont nombreuses — la crise économique, le prix de l'énergie, la taxe fédérale de 7% sur les forfaits touristiques — il faut porter une attention particulière au fait que depuis 89, l'accueil se détériore. «Le problème n'est pas du côté des travailleurs, mais dans la population, précise Jean Lortie. Nous avons eu de grands succès, avec l'Expo, puis avec les Olympiques. Le danger, c'est de dormir sur nos lauriers. Pourtant, certains indicateurs révèlent que les touristes sont insatisfaits de l'accueil. Les Canadiens anglais ne semblent pas

apprécier la signalisation et l'information touristiques en français. Quant aux Américains, ce qu'ils aiment le moins, c'est la signalisation routière. Ces difficultés peuvent être surmontées avec un minimum d'effort, particulièrement en soignant l'accueil. Un touriste parle de son expérience à quatre personnes, qui elles, en parleront à dix.

Nous devons être vigilants», de conclure Jean Lortie.

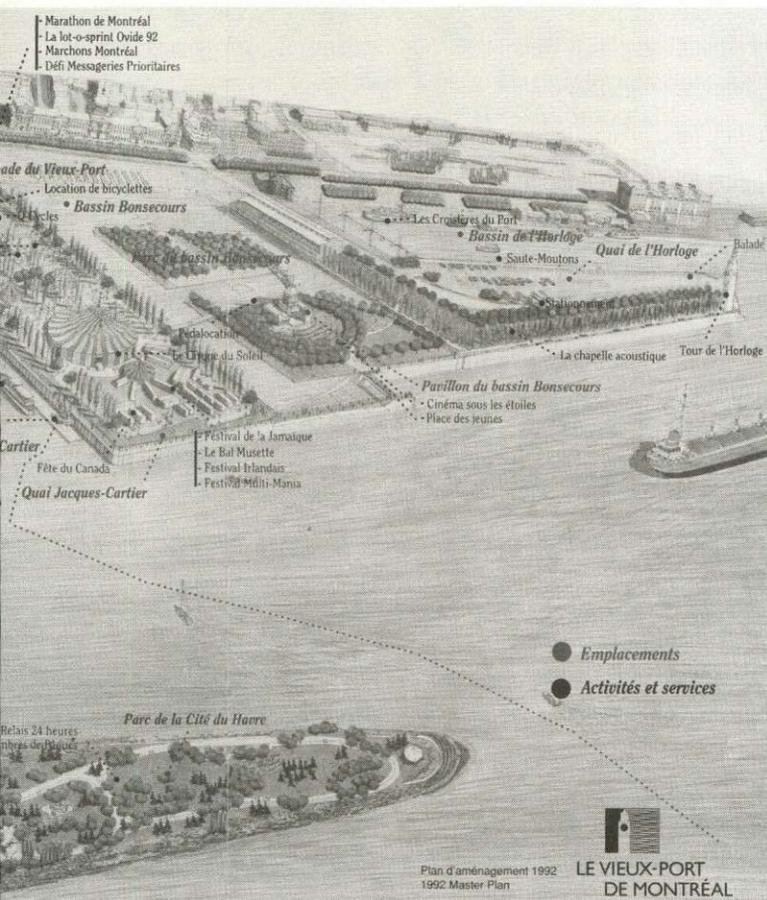
D'autre part, la Fédération du commerce planifie sa participation à cette campagne pour relancer l'industrie touristique; celle-ci pourrait prendre la forme d'un colloque, de sessions de formation pour les membres, et d'une tournée des syndicats.

Le plan de relance

La campagne de l'OCTGM comporte deux volets: le premier, sur l'accueil, s'adresse à tous ceux et celles qui sont en contact avec les visiteurs, et le second vise à doter Montréal d'une identité, à consolider et à renouveler l'offre touristique.

En premier lieu, la campagne de promotion, sous le thème «Bonjour», devrait permettre de sensibiliser les Montréalais à l'importance de bien accueillir les touristes. Depuis quelques années, certaines enquêtes ont révélé que l'accueil tend à se détériorer, particulièrement au chapitre de la langue. Lors du lancement de la campagne, le 11 mai dernier, M. Charles Lapointe, président de l'OCTGM, déclarait: «On soupçonne aussi un manque de chaleur de l'accueil réservé aux touristes comme étant l'un des facteurs expliquant la diminution du tourisme en provenance du Canada et des États-Unis.» Or, le sujet semble si chaud (débat constitutionnel, affichage à l'intention des touristes, etc), qu'aucun intervenant n'a voulu élaborer sur les sondages qui ont révélé le problème. Certains se contentent de dire que l'accueil des Montréalais est bon et qu'il faut l'améliorer. Admettons! Mais il n'en demeure pas moins que la campagne vise à améliorer l'accueil. Plus d'un million de dollars seront réservés à cette fin; la campagne durera deux ans et prendra la forme d'une publicité dans les journaux et à la radio.

Le second volet du plan de relance de l'OCTGM vise un objectif 6,5 millions de visiteurs en 1995, soit une hausse de 15% par rapport à 1990; les recettes devraient passer de 1,1 milliard à 1,5 milliard de dollars. Pour ce faire, l'OCTGM a développé une analyse détaillée de la situation touristique montréalaise, des besoins des différents groupes de touristes, et suggéré aux intervenants de développer des forfaits particuliers. Ce portrait, l'OCTGM compte le diffuser largement. On renforcera donc la promotion face aux divers marchés et ceux-ci seront ciblés de façon très précise. Par exemple: à l'intention des Québécois, la vie artistique montréalaise devrait avoir la priorité; pour la clientèle du Canada anglais, la publicité devrait être axée sur l'expérience urbaine montréalaise. Enfin, les circuits patrimoniaux et ceux liés à l'environnement devraient s'adresser aux touristes provenant d'outre-mer et des États-Unis.



La richesse

sous la loupe de deux experts

Les récents événements survenus aux États-Unis nous ont rappelé que, de toute évidence, cette société est mal en point. Pourquoi est-ce ainsi, et existe-t-il des forces suffisantes dans ce pays pour en changer le cap?

S'il faut en croire deux réputés économistes américains, qui se sont penchés récemment sur ces questions, les perspectives en ce sens sont peu reluisantes.

En début d'année, dans son style critique bien à lui, John K. Galbraith publiait un livre au titre évocateur: *The Culture of Contentment*. Reprenant et commentant les résultats de la politique économique américaine, Galbraith en fait ressortir les prémisses et son assise politique. Cette politique s'appuie sur les classes aisées, qu'il ont conçue et appliquée de façon à s'assurer que l'État contribuerait à raffermir et accroître la satisfaction de leurs valeurs axées sur la richesse.

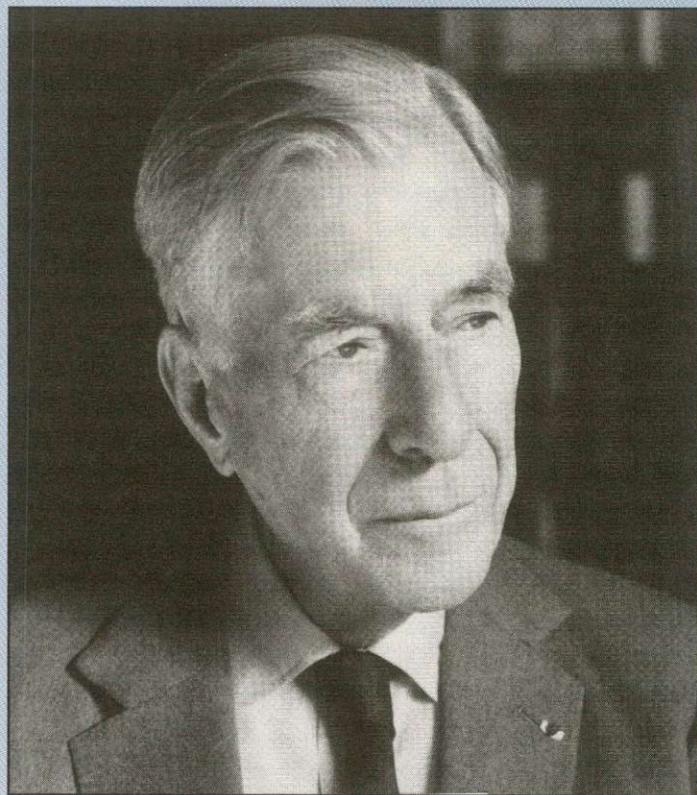
Désengagement de l'État, développement de la puissance militaire, sauvetage des institutions financières — sauvetage nécessité par une spéculation effrénée — dominance du monétarisme et réduction du fardeau fiscal: voilà autant d'éléments de cette politique, rattachés à cette culture que scrute Galbraith. Il en analyse aussi les prémisses qui, dit-il, n'ont rien de bien scientifique. En fait, celles-ci renforcent les valeurs des classes aisées et leur servent de justification, analyse-t-il.

Ainsi, explique Galbraith, pour parvenir à inspirer cette culture, trois prémisses sont nécessaires: d'abord, trouver une doc-

trine économique basée sur la limitation de l'interventionnisme gouvernemental; ensuite, établir que la poursuite de la richesse est socialement valorisante, surtout pour ceux qui sont parmi les plus riches; et finalement, faire en sorte que ceux qui sont au bas de l'échelle soient perçus comme les architectes de leur propre malheur. Et, le plus beau de l'affaire, c'est que ces prémisses n'ont pas à passer l'épreuve de l'analyse. Leur existence et leur valorisation suffisent.

Cette grille d'analyse est donc utilisée par Galbraith pour expliquer nombre de faits percutants. Ainsi, ces prémisses ont permis de justifier les sommes énormes versées par le gouvernement américain pour compenser les pertes financières résultant de la débâcle des banques d'épargne et de crédit. En effet, un tel geste protégeait la richesse. Dans l'autre sens, ces mêmes prémisses ont servi d'argument pour justifier la réduction des dépenses sociales. Un tel geste protégeait, là encore, la richesse.

Cela peut-il changer? Galbraith soulève un premier point: les pressions sociales sont porteuses de révolte de ces citoyens, de plus en plus nombreux, qui forment cette «sous-classe» au service des personnes les plus aisées. Les récents événements vont dans ce sens.



John Kenneth Galbraith

D'autre part, il estime, sans grand optimisme, qu'une autre politique s'impose: pour recentrer cette société bien mal en point et mettre fin à cette complaisance qui a dominé la politique et fait la fortune des personnes riches, très riches, même. Un livre qui interpelle et qui fait mieux saisir cet avenir peu prometteur du plus important État capitaliste.

Dans un langage plus technocratique ou plus «expert», Paul Krugman publiait, il y a plus de deux ans, un livre au titre révélateur portant sur la politique économique américaine durant les années 90. Intitulé *The Age of Diminished Expectations*, l'ouvrage établit, dans un langage clair et précis, un diagnostic de l'économie américaine. Ce diagnostic, qui se résume à ceci: «une nation riche encore éloignée

d'une crise économique mais qui remplit de plus en plus difficilement ses promesses», débouche sur trois scénarios. Le premier, optimiste, où l'économie américaine deviendrait plus productive, de sorte que les problèmes économiques seraient résolus, notamment ceux associés aux déficits commercial et budgétaire; et le deuxième, où l'atterrissage serait dur, conséquence d'un effondrement des marchés financiers et d'une crise sévère dans la gestion de la dette américaine. Le troisième scénario, celui qui est retenu, est le déplacement plutôt lent de l'économie américaine où sont sous son contrôle l'inflation et l'emploi, le tout assorti d'un relèvement de la productivité. Façon élégante d'ajuster la théorie à la réalité...

L'auteur explique de

Pointez-vous, les sauveurs de l'économie!

façon convaincante les effets politiques et économiques des années 80: accroissement des inégalités, problèmes de la dette, contrôle de l'inflation, etc. Il montre aussi que si la politique monétaire a permis de gérer l'économie, et en plus de la stabiliser, il n'en demeure pas moins que les États-Unis devront revoir leur fiscalité afin de mieux contrôler leur déficit. C'est un avertissement important; il y a une limite aux vertus de la politique monétaire.

Le ton du livre de Krugman n'est pas passionné. Il met en évidence des faits et les explique sans plus. Mais il montre aussi que ces politiques économiques sont celles du statu quo, limitées, et jusqu'à quel point accommodantes! N'en reste pas moins que le livre a une valeur pédagogique certaine.

Ces deux ouvrages, chacun par sa perspective et son approche, démontrent une chose: les années 80 ont culminé avec une économie américaine en proie à des difficultés très appréciables qui nécessitent une remise en cause des prémisses et des politiques trop complaisantes qui l'ont caractérisée. Mais, ombre au tableau, il est difficile d'y trouver les éléments qui porteront cette remise en cause.

Claude Rioux

- Galbraith, John K., *The Culture of Contentment*, Boston, Houghton, Mifflin, 1992.

- Krugman, Paul, *The Aged of Diminished Expectation*, MIT Press, Cambridge, MA 1990, 1992.



Je fais une proposition au président du Conseil du patronat, lui qui trouve que les entreprises paient leur juste part de l'impôt. En ces temps de casinos, c'est une sorte de jeu auquel je pense, mais ce sera un jeu pédagogique, pour aussi me montrer sensible aux interrogations d'aujourd'hui sur la formation professionnelle et le système scolaire.

Oublions pour l'instant l'impôt des entreprises, et parlons un peu de celui des gens d'affaires, des gens bien s'il en est, puisque nous leur devons la prospérité, les emplois, et même «le génie québécois», comme on disait chez Lavalin avant sa chute. Étant entendu, c'est l'évidence, que la pauvreté et le chômage ne peuvent venir que des pauvres et des chômeurs eux-mêmes.

Je propose donc de mettre sur la table tout ce que j'ai gagné en 33 ans sur le marché du travail, toujours avec un assez bon salaire — sans cependant être trop élevé pour sortir du champ de mire du fisc —, sans une seule journée de chômage, pas même entre sept emplois, mais sans aucune autre source de revenu. Et de mettre à côté tout ce que j'ai payé en impôt pendant ces 33 années, en y ajoutant aussi les taxes municipales.

Qui, du monde des affaires, voudrait en faire autant? Allons, un volontaire! et le jeu commence. Tiens, pourquoi pas

celui que j'ai entendu l'autre jour à l'émission *Les affaires et la vie*, raconter qu'il serait d'accord avec l'indépendance si on lui garantissait ses \$300,000 par année, ses trois mois de vacances en Floride et ses voitures de luxe.

Nous comparerons d'abord ce que chacun a gagné en chiffres absolus pendant les 10, les 20 ou les 33 dernières années, à sa convenance. Et ce que chacun a payé en impôt dans le même temps. Il est probable que j'aurai payé plus, n'ayant aucun abri fiscal ni cousin bancaire. Mais il est également possible que j'aie payé moins, puisqu'on compare l'infiniment grand avec le moyennement petit. Dans un cas comme dans l'autre, nous examinerons à quoi tient la différence, et si elle est équitable à notre avis.

Mais le jeu continue. Nous mettrons ensuite sur la table nos avoirs: la maison de ville, la maison de campagne, les automobiles (pour ce qui me concerne j'arrête ici, ce qui n'est pas si mal), le voilier de luxe, la garçonnière, les tableaux de Borduas, de Lemieux ou de Riopelle, les intérêts dans le club de golf et les développements immobiliers, les actions en bourse, l'appartement à Palm Beach ou à Paris, et ainsi de suite.

C'est ici que le jeu se corse! Nous verrons ensuite s'il a été matériellement possible d'acquiescer tous nos avoirs avec les seuls revenus déclarés et sur lesquels on a payé de l'impôt.

Ah! Ah! vous ne vous attendiez pas à cela, n'est-ce pas? Alors, pointez-vous, les sauveurs de l'économie, qu'on discute de fiscalité! Pointez-vous! les acheteurs d'abris fiscaux, que vous payez avec l'impôt de ceux qui n'ont pas les moyens d'en acheter!

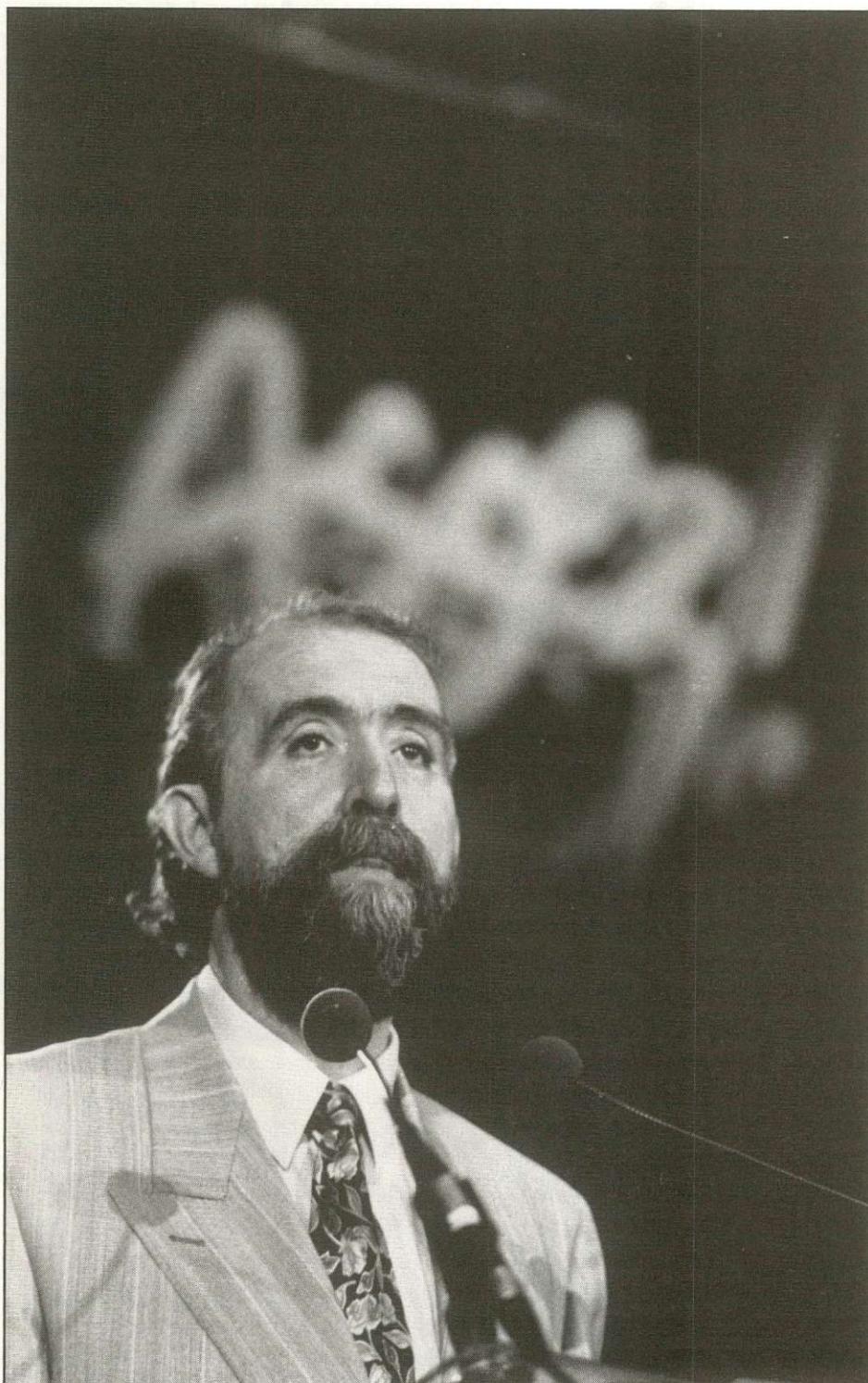
Assez de parler de l'impôt du bout des lèvres pour éviter d'appeler les choses par leur nom, comme autrefois des choses du sexe! Pointez-vous! les sauveurs de l'économie, qu'on discute d'équité fiscale, et qu'on s'explique sur l'utilisation des impôts!...

Guy Ferland

Un champ d'action syndicale révolutionnaire

Par Thérèse Jean

Avec son 56e Congrès, la CSN complète tout un cycle de réflexion et d'action. Parce que la conquête des milieux de travail est une idée qui a non seulement fait son chemin, mais qui s'est profondément enracinée au fil du temps.



Le compte y est. Dix années de construction tranquille. Dix années à avancer à pas feutrés. À réfléchir. À essayer. À se tromper, aussi. Aujourd'hui, comme dira le président de la CSN, Gérald Larose, dans une entrevue-bilan du congrès, «il n'y a toujours pas de livre de recettes. Tout est en friche. Mais de solides points de repère sont là. Le 56e Congrès s'est emparé du champ de l'organisation du travail parce que les délégué-es ont compris que c'est là un champ d'action syndicale révolutionnaire et que c'est en s'appropriant l'organisation du travail que les travailleurs et les travailleuses pourront le mieux atteindre les objectifs d'équité, de démocratie, de valorisation du travail, d'autonomie professionnelle, de santé et sécurité au travail, etc. Il y a là une formidable régénération du syndicalisme parce que des hommes et des femmes peuvent avoir davantage de prise sur leur quotidien.»

Cette révolution du travail, la CSN y oeuvre depuis ses origines. Il lui en aura fallu de l'audace, du courage, des virages, même, pour qu'elle puisse constamment saisir les changements afin de maintenir, bon gré mal gré, la voie du progrès social. Mais plus précisément, 1985 aura été, dans la détermination des orientations actuelles de la CSN, une année charnière. Une année où, dans un congrès spécial d'orientation, la CSN a assis ses grandes orientations: «Il nous faut porter, au sein de l'entreprise ou de l'institution, notre projet social et démocratique», peut-on lire dans le rapport de ce congrès. L'amélioration de la qualité des produits et des services, la mise en valeur des capacités manuelles et intellectuelles, de la

créativité et de l'imagination des travailleurs et des travailleuses étaient là, au coeur des préoccupations de la CSN, elle qui, déjà, s'inquiétait des profondes mutations alors en cours aux plans économique et social. Sept années plus tard, évalue Gérard Larose, «on a fait le tour du jardin: résultat d'une pratique concrète où des syndicats et des secteurs ont pris des initiatives face au contexte dans lequel nous sommes.»

50 ans

Ce contexte, le président de la CSN a la conviction intime que le 56e Congrès en a pris toute la mesure réelle. «Ce congrès-ci nous a permis de nous faire prendre conscience d'un régime que nous avons vécu pendant 50 ans. Un régime qui a produit un profond déséquilibre. Depuis dix ans, plus particulièrement, ce régime s'épuise. Le règne des grandes politiques macro-économiques qu'on nous a servies pendant tout ce temps a produit une situation extrêmement grave et périlleuse. Nous réalisons maintenant que si nous n'imposons pas notre point de vue dans les entreprises, les établissements et les secteurs, eh bien le développement économique se fera sur notre dos. Celui des travailleurs et des travailleuses comme celui de la population.»

La résistance patronale

Mais la route n'est pas facile, ni tracée d'avance. Pendant le congrès, les Dufour et Le Hir nous ont bien donné l'occasion de le vérifier par leurs déclarations au journal *Le Soleil*. «Si prendre les devants dans l'organisation du travail veut dire que le syndicat gère la boîte, c'est non!», s'exclamait le président du Con-

seil du patronat du Québec, Ghislain Dufour. Quant au président de l'Association des manufacturiers, Richard Le Hir, écrit *Le Soleil*: «il se refuse à voir la réorganisation du travail comme un partage du droit de gérance. Les industriels sont encore maîtres chez eux», affirmait-il. Ce qui fait dire au président Larose «qu'il nous faudra arracher boîte par boîte, autant dans le secteur public que dans le secteur privé, le moindre nouveau droit concernant l'implication des syndicats dans l'organisation du travail.» Ce combat difficile laisse présager un nombre de conflits grandissant. «Si le patronat se dit ouvert sur différentes tribunes, dans la pratique et sur le terrain, c'est plutôt la croix et la bannière pour les amener à révolutionner leur propre organisation du travail», constate Gérard Larose.

«Assez! Relançons le progrès», thème de ce 56e Congrès, traduit fidèlement cette détermination de la CSN à se saisir de son temps pour donner le coup de barre afin qu'un important changement de cap s'opère au sein de notre société. «Le développement économique et le développement social sont indissociables, dit Gérard Larose. Nous ne mettons pas de l'avant n'importe quel développement économique. Le développement économique que nous visons est au service du développement social. C'est un développement qui offre une meilleure répartition de l'emploi et qui assure des emplois de qualité et en quantité.»

La fiscalité, un outil de développement

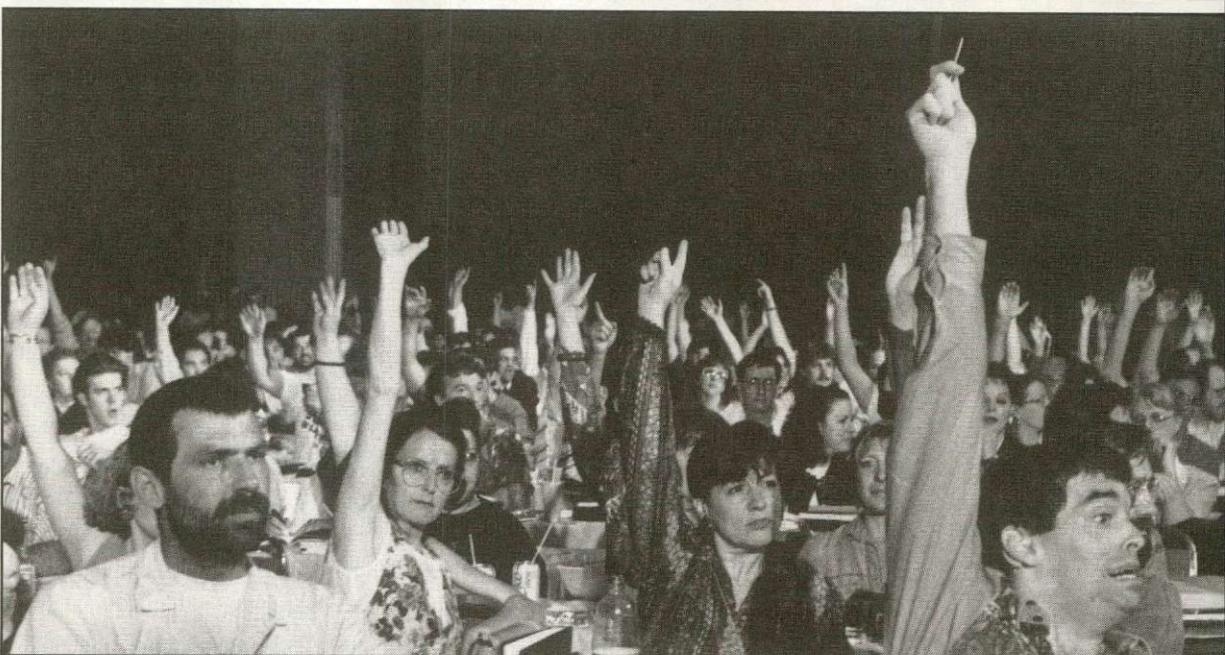
À cet effet, Gérard Larose se réjouit d'une certaine redécouverte, à l'occasion de ce congrès, du rôle essen-

tiel que doit jouer l'État dans le développement économique et social, entre autres par le biais de la fiscalité. «Les liens sont faits. À travers tout le débat sur la fiscalité, nous savons maintenant qu'une réhabilitation et une réarticulation de cet outil majeur de développement nous permet de promouvoir le type de développement économique et social que nous voulons.»

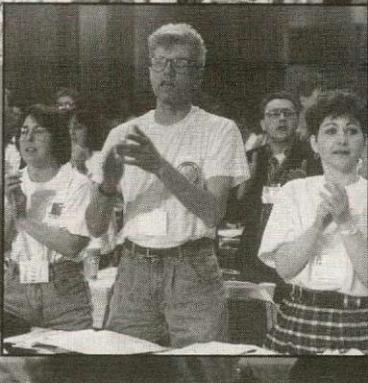
Au 56e Congrès, le développement durable, celui qui repose sur un juste partage de la richesse pour les populations présentes et les besoins de celles à venir, ressort avec autant d'acuité qu'au sortir du 55e Congrès de mai 1990. Les travaux du 56e Congrès ont approfondi cette orientation à plus d'un titre. Ils en font la pierre d'assise de nos politiques commerciales, économiques et du développement régional. Au plan de l'environnement, les travaux en atelier ont enrichi les orientations de la CSN.

Un congrès est toujours constitué de temps forts et le dernier n'a pas échappé à cette règle. Pour Gérard Larose, la présentation des travailleurs et travailleuses en conflit en est un qui nous ramène au sens premier et au sens profond de notre appartenance au mouvement syndical. Ses derniers mots, il les destine à l'ensemble des militants, militantes et salarié-es qui ont mis l'épaule à la roue et le coeur à l'ouvrage pour faire en sorte que ce congrès soit aussi un temps fort de retrouvailles.

Un congrès de la CSN, c'est avant tout une semaine de travaux intenses durant laquelle les quelque 1,700 délégué-es prennent d'abord connaissance de la documentation qui leur est soumise, puis débattent des diverses propositions qu'elle contient, mettent de l'avant des amendements à y apporter, ou carrément de nouvelles propositions, et finalement, en disposent par vote, ce qui fut le cas de 55 d'entre elles cette année. Tout cela se fait dans le plus grand des sérieux, comme on peut le voir, ce qui n'empêche pas quelques moments de bonne humeur pour souligner l'anniversaire d'une amie, par exemple.



Un des moments forts du congrès, celui où les travailleurs-euses en conflit sont chaleureusement encouragés par les délégué-es.



QU'EST-CE QUE VOUS MANQUERIEZ LA TROISÈME LA TROISIÈME D'ATTENDRE !!

LE QUOTIDIEN DU CONGRÈS

Vendredi le 15 mai 1992

LE BANC DES SOCIÉTÉS OCCIDENTALES À COMMENCER PAR LES ÉTATS-UNIS. AINSI, DE 1980 À 1991, L'ÉCART TOTAL AMÉRICAIN — GOUVERNEMENTS, ENTREPRISES, PARTICULIERS — A CRÛ DE 94 À 511 MILLIARDS.



LE POINT DU JOUR

Faire la passe

Le réaganisme et ses avatars ont jeté le bordel dans les sociétés occidentales. À commencer par les États-Unis. Ainsi, de 1980 à 1991, l'écart total américain — gouvernements, entreprises, particuliers — a crû de 94 à 511 milliards.

Qui paie pour tout ça? « Jamais les riches n'ont accumulé autant de richesses pendant que le nombre de pauvres, en termes de pauvreté relative et absolue, ne cesse de croître de façon vertigineuse », rapportait *Le Monde diplomatique* de novembre au sujet du pays qui abrite les godaernes du nouvel ordre mondial.

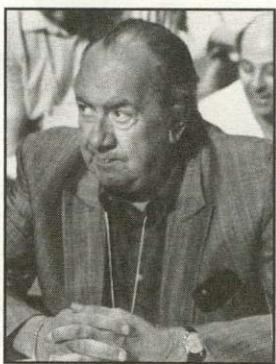
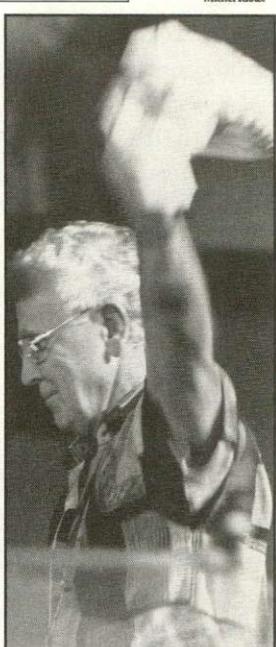
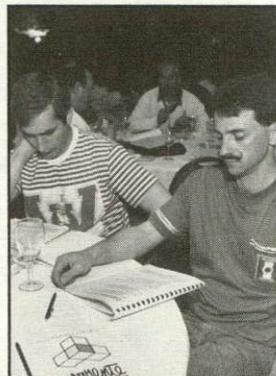
Les assistés sociaux y sont passés de 11 à 13 millions. Au Canada, pour la première fois depuis 11 ans, le revenu des familles a chuté de 2,2%.

À côté de ce jeune médecin ontarien qui, après deux ans de pratique, allait chercher \$500,000 par année, dont \$100,000 en fausses factures, d'autres font dans les ligues majeures.

Le *Progres* rapportait hier qu'au Canada, un PDG va chercher une rémunération totale douze fois plus élevée que l'ouvrier d'usine. Aux USA, le président de Coke a touché \$82 millions l'an passé. Air Canada vole bas; Petro-Canada est en panne sèche. Mais leurs dirigeants ont pourtant touché des salaires faramineux et demandent des concessions à leurs employés.

Le monde des affaires, c'est un peu comme le hockey pendant que quelques-uns font des passes, la majorité reste sur la bande.

Michel Rioux



Un congrès de la CSN est toujours l'occasion d'événements connexes mais non moins importants, comme l'assemblée générale annuelle de Bâtirente, la signature de la pétition pour exiger la tenue du référendum promis par la loi 150, une manif devant le Parlement pour la même revendication, ou encore, la fondation de l'Association des retraités de la CSN.

Un moment solennel, celui de l'intronisation des nouveaux officiers par le président d'élections Maurice Boucher, ex-président de la Fédération de la métallurgie et ex-salarié de la CSN, lequel a eu la tâche on ne peut plus facile cette année, puisque tous les officiers et officières ont été élus par acclamation.

Chaque congrès de la CSN accueille aussi plusieurs invités spéciaux et de nombreux amis de la centrale: des représentants de centrales syndicales étrangères, comme M. Evens Saintuné d'Haïti, Marcel Pepin, Philippe Girard, Monique Simard, et plusieurs autres. L'invitée d'honneur était cette année Madame Judy Rebick, présidente du Comité canadien d'action sur le statut de la femme. Fernand Daoust de la FTQ est également venu nous souhaiter un bon congrès.

Augmentation substantielle des prestations de grève

Par Henri Jalbert

«Le prochain budget de la CSN s'inscrit dans un effort de conservation de nos moyens. L'objectif est triple: maintenir les ressources actuelles au service du mouvement; assumer l'ensemble de nos responsabilités en cette période de récession qui se prolonge; permettre aux syndicats et aux membres de compter sur le mouvement pour faire face aux nouveaux enjeux.»

C'est ce qu'a déclaré Léopold Beaulieu, trésorier de la CSN, à l'ajournement du 56e Congrès du mouvement.

Les trois fonds (budget de fonctionnement, FDP et Fonds de soutien extraordinaire) représentent des revenus de \$80,182,784, des dépenses de \$89,318,365 et une appropriation d'une partie des excédents antérieurs de \$9,135,581.

Plusieurs s'étonneront d'une appropriation aussi considérable, le tiers des surpluses accumulés au FDP. «Ceci est possible, de dire le trésorier, parce qu'il s'agit d'une situation temporaire et qu'il faut se donner un

peu de temps pour que l'économie reprenne son souffle et que de nouveaux membres rejoignent la CSN. Également, parce qu'une réflexion est maintenant engagée sur l'organisation des ressources à la CSN.»

Les prévisions budgétaires sont basées sur une moyenne de 213,018 membres cotisants à un taux moyen de rémunération de \$12,52 l'heure pour les 24 prochains mois. Elles s'appuient également sur 1,250 prestations hebdomadaires à verser aux grévistes et aux lock-outés, ce qui est plus élevé que la moyenne des deux dernières années, mais qui correspond à la moyenne ob-

servée depuis douze ans.

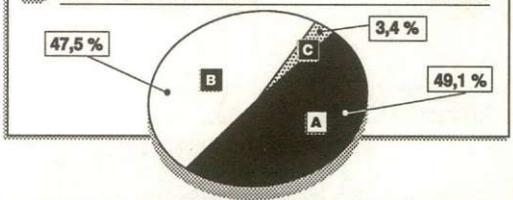
Les faits saillants de ce budget sont essentiellement une augmentation de l'ensemble des prestations — \$100 après la troisième semaine, \$125 après la sixième et \$150 après la seizième — versées aux grévistes, aux lock-outés, aux personnes suspendues ou congédiées et de l'aide aux syndicats en conflit, ainsi qu'une augmentation de la péréquation aux fédérations.

Fait à noter, le budget ne comporte aucune hausse de cotisation. Celle-ci, établie à 0,72%, a été votée au congrès de 1978 et n'a pas bougé depuis.

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE

Revenus au palier fédéral 1992-1994 : 80 182 784\$

A	Budget de fonctionnement	39 375 201 \$
B	Fonds de défense professionnelle	38 119 431 \$
C	Fonds de soutien extraordinaire	2 688 152 \$



Dépenses au palier fédéral 1992-1994 : 89 318 365\$

A Dépenses du budget de fonctionnement	
Direction (exécutif, personnel d'appui, réunions, Comités)	7 365 185 \$
Services administratifs (comptabilité, personnel, vérification, etc.)	6 430 729 \$
Services d'appui (information, recherche, documentation etc.)	8 800 136 \$
Fonctions centrales (organisation, éducation)	6 009 175 \$
Aide aux syndicats provinciaux	165 000 \$
Secteur professionnel des technologies médicales	168 056 \$
Services régionaux	12 069 641 \$

B Dépenses du Fonds de défense professionnelle	
Prestations de grèves et de congédiements	18 170 800 \$
Allocations et dépenses de grèves, fermeture, congédiements, etc.	1 400 000 \$
Appui aux travailleuses et travailleurs malades et accidentés du travail	2 940 012 \$
Appui à la négociation	17 924 544 \$
Négociations regroupées	7 160 765 \$
Frais administratifs	714 322 \$

Contribution du Fonds de soutien extraordinaire au budget de fonctionnement : 1 600 000\$

Stabilisation des per capita

Quand il fait un bilan rapide de ses seize années comme trésorier de la CSN, Léopold Beaulieu mentionne deux réalisations auxquelles il est heureux d'avoir participé: la stabilisation des per capita de la confédération et le développement d'une gamme importante de nouveaux moyens de lutte pour les syndicats affiliés à la CSN.



Léopold Beaulieu

D'importants efforts ont été faits, au cours des années, pour stabiliser à .72% la part fédérale des per capita. C'est le passage complet au pourcentage, en 1978, qui a rendu possible cette réalisation. Auparavant, le per capita représentait .88%, puis .80%, ce qui était en grande partie attribuable au fait qu'une partie de la cotisation était à taux fixe.

En outre, il faut noter que la péréquation aux fédéra-

tions est passée de quelque \$300,000 en 1976-78 à quelque \$8,500,000 pour le prochain exercice financier (1992-1994), en tenant compte de l'aide sectorielle à la CSN-Construction.

Par ailleurs, depuis une quinzaine d'années, de nouveaux moyens ont été développés, qui permettent de soutenir encore davantage les luttes menées par les syndicats de la CSN.

Parmi ces moyens, il faut noter la mise sur pied du CCGE (Comité de coordination générale des négociations), le CISP (Comité inter-fédérations du secteur privé) et la structure d'appui au secteur public lors de ses négociations.

Sans oublier les allocations aux syndicats en cas de fermeture, celles aux syndicats pour dépenses de grèves, les nouvelles ressources prévues pour aider les regroupements de négociations, la réglementation d'aide aux accidentés-e-s du travail, l'appui aux différentes campagnes, etc.



Mai 1972

Le grand bouleversement

Il y a vingt ans, en mai 1972, la CSN vivait des heures extrêmement difficiles: si le mai syndical est passé à l'histoire, des cicatrices demeurent cependant chez plusieurs militantes et militants qui ont vécu ces journées déchirantes. Parmi les hommes et les femmes à qui le mouvement doit une fière chandelle pour avoir traversé cette tempête, il y a Raymond Parent, qui était à l'époque secrétaire général. Seul, à l'exécutif, à soutenir la ligne syndicale représentée par Marcel Pepin, emprisonné.

Par Michel Rioux

Pour comprendre, il faut recréer la scène.

Depuis plusieurs mois, des débats déchirants traversent la CSN. Le premier Front commun tente de négocier une convention collective. Des dizaines de militantes et de militants sont condamnés à la prison. Pour avoir recom-

mandé de ne pas respecter une injonction de la Cour supérieure, les présidents des centrales entrent à la prison d'Orsainville, le 9 mai.

Profitant de l'absence de Marcel Pepin, trois membres du comité exécutif de la centrale — le vice-président Paul-Émile Dalpé, le trésorier Jacques Dion, le directeur des services Amédée

Daigle —, tentent de s'emparer de la centrale.

Demeure Raymond Parent, le secrétaire général.

Pendant les deux semaines qu'a duré ce premier emprisonnement, Raymond Parent est seul, à l'exécutif, à soutenir la ligne syndicale représentée par Marcel Pepin. Il tiendra le fort. En dépit de toutes les pressions.

Le 9 mai 1972, les présidents des trois centrales et plusieurs dizaines de militantes et de militants prenaient le chemin des cellules. Trois membres du comité exécutif de la CSN, profitant de l'absence de Marcel Pepin, tentent alors de s'emparer du mouvement. Resté seul, le secrétaire général Raymond Parent résiste aux pressions, aussi bien morales que physiques. «J'en suis extrêmement fier», dit-il vingt ans plus tard. Il y a de quoi. Il avait sauvé la CSN.

Mais soutenu, cependant, par des centaines de militantes et de militants sur tout le territoire.

Ceux qui veulent mettre la main sur le mouvement pourront compter sur un appui de poids: celui du gouvernement libéral, trop heureux de profiter des circonstances pour mieux écraser les travailleuses et les travailleurs du secteur public. Des militants de ce parti, membres de syndicats affiliés à la CSN, avaient en effet divulgué, quelques jours plus tôt, avoir reçu une consigne signée par la présidente du parti, Lise Bacon, pour «mettre sur pied dans chaque localité un commando provocateur destiné à briser la lutte des travailleurs du secteur public». Raymond Parent le dénonçait en conférence de presse, le 20 mai.

Alors que des villes sont littéralement occupées par des travailleuses et des travailleurs qui n'acceptent pas le coup de force du gou-



Raymond Parent, secrétaire général de la CSN pendant la période troublée de mai 72, prendra sa retraite dans quelques jours, après avoir présidé la Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre pendant plus de dix ans. En 1964, alors qu'il préside la Fédération de la métallurgie, Jean Marchand lui demande de prendre en main le dossier du syndicat des fonctionnaires. Cette photo qui apparaît derrière lui est celle du 28 février 1966, quand les fonctionnaires avaient rejeté les dernières offres du gouvernement. «Je vous entends demain parler de liberté», avait chanté Gilles Vigneault avant de passer le micro à Raymond Parent en disant: «Aujourd'hui, le gars le plus important, c'est lui.»

vernement libéral, la partie est serrée à l'intérieur. Les 3D, déçus de n'avoir pu prendre le pouvoir quand Marcel Pepin était revenu sur sa décision de démissionner de son poste, en octobre 1971, croyaient bien que, cette fois, c'était possible.

Dès lors, toute leur stratégie consistera à saboter les instances de décision, jusqu'au congrès qui devait se tenir un mois plus tard, le 11 juin.

La réplique du mouvement

«Nous conservons notre appui le plus total au président général de la CSN, monsieur Marcel Pepin, emprisonné pour la défense des travailleurs et au secrétaire général de la CSN, monsieur Raymond Parent, qui assume seul à nos yeux la légitimité de l'exécutif.»

Quand cette dépêche du syndicat des journalistes de Radio-Canada est émise sur le réseau d'information Telbecle 20 mai 1972, à 18h33, elle traduit avec force le sentiment qui habitait la très grande majorité des syndicats affiliés à la CSN à l'égard de ceux et celles qui voulaient s'emparer du mouvement. Des centaines d'autres, pendant ces journées dramatiques, allaient agir de même.

«Nous ne les laisserons pas passer», ajoutait le syndicat dans son communiqué. Cela devint un leitmotiv.

En ce 20 mai, il y avait déjà onze jours que le président de la CSN avait été mis en cellule à Orsainville. À partir de là, les événements s'étaient précipités.

Le 15 mai, dans la salle Jésus-Ouvrier à Québec, environ 150 supporteurs des 3D

s'étaient réunis. L'objectif: saboter les instances pour prendre le pouvoir à l'occasion d'un coup de force.

Le 17 mai, le conseil confédéral est ajourné dans un chahut total. Un délégué de la métallurgie de la région de Québec, visiblement de mèche avec Dalpé, qui présidait la séance, assène son poing sur la gueule de Michel Chartrand. Dalpé n'attendait que cette occasion; il décrète que les instances ne peuvent plus se réunir.

Depuis plusieurs semaines, les 3D disaient partout qu'un balayage était nécessaire à la CSN. Pendant que Dalpé, qui se proclame «président intérimaire d'une centrale qui réunit tant de gens de bonne foi», attaque Marcel Pepin, l'accusant «d'avoir choisi l'oasis facile de la prison

d'Orsainville, aux frais des contribuables comme vous et moi», Raymond Parent organise la riposte des militantes et des militants.

Le 19 mai au matin, il lance un appel: *«Militants syndicaux! Je ne doute pas que la CSN saura sortir plus forte de cette crise, car historiquement, tous ceux qui ont voulu détruire le mouvement n'ont pas réussi. Mais il faut redoubler de vigilance.»*

Le lendemain, en conférence de presse, il fustige les 3D. De sa prison, Marcel Pepin fait parvenir une déclaration à la presse. *«Il y a sans doute des personnes avec qui la vie commune ne sera plus possible. Un tort grave est fait au mouvement par des officiers qui ont prêté serment de défendre et de promouvoir les intérêts de la CSN»*, affirme le président. À Raymond Parent, il écrit de sa main: *«Je sais que ta tâche est grande. Tu es seul à supporter le coup.»*

Sentant qu'ils ne pourront faire main basse sur le mouvement, les 3D changent leur stratégie. Ils annoncent travailler à la fondation d'une nouvelle centrale. Entretemps, le ministre de la Fonction publique, Jean-Paul L'Allier, démissionne, s'opposant à son gouvernement. Il est remplacé par Jean Cournoyer. Face à ces nouveaux développements, les présidents décident d'interjeter appel de leur condamnation, ce qui leur permet de sortir de prison et de reprendre la barre.

Dès sa sortie de prison, Marcel Pepin, entrant au Holiday Inn de Sainte-Foy, dit à Raymond Parent, en se frayant un chemin à travers les militantes et militants massés pour l'attendre: *«Viens, Raymond, on a de l'ouvrage.»*

Quelques heures plus

tard, dans une salle bondée à craquer, le président annonce qu'en vertu des pouvoirs qui sont les siens, il avait fait tenir aux trois membres de l'exécutif en question une lettre exigeant leur démission. Un conseil confédéral spécial était convoqué pour les remplacer.

Le lendemain, un journal titrait en manchette: *Balayage à la CSN: Pepin manie le balai!*

Depuis plusieurs mois

Mais les coups volaient bas depuis plusieurs mois. Particulièrement depuis le début de l'automne 71, à la suite de la publication des documents: *Il n'y a plus d'avenir pour le Québec dans le système économique actuel* et, surtout, *Ne comptons que sur nos propres moyens*. Ceux qui deviendraient les 3D avaient de plus nourri une campagne de salissage à l'endroit du secrétaire général à l'occasion du conflit des Gars de Lapalme. La situation atteignit son paroxysme lors d'un conseil confédéral tenu le 23 février 72.

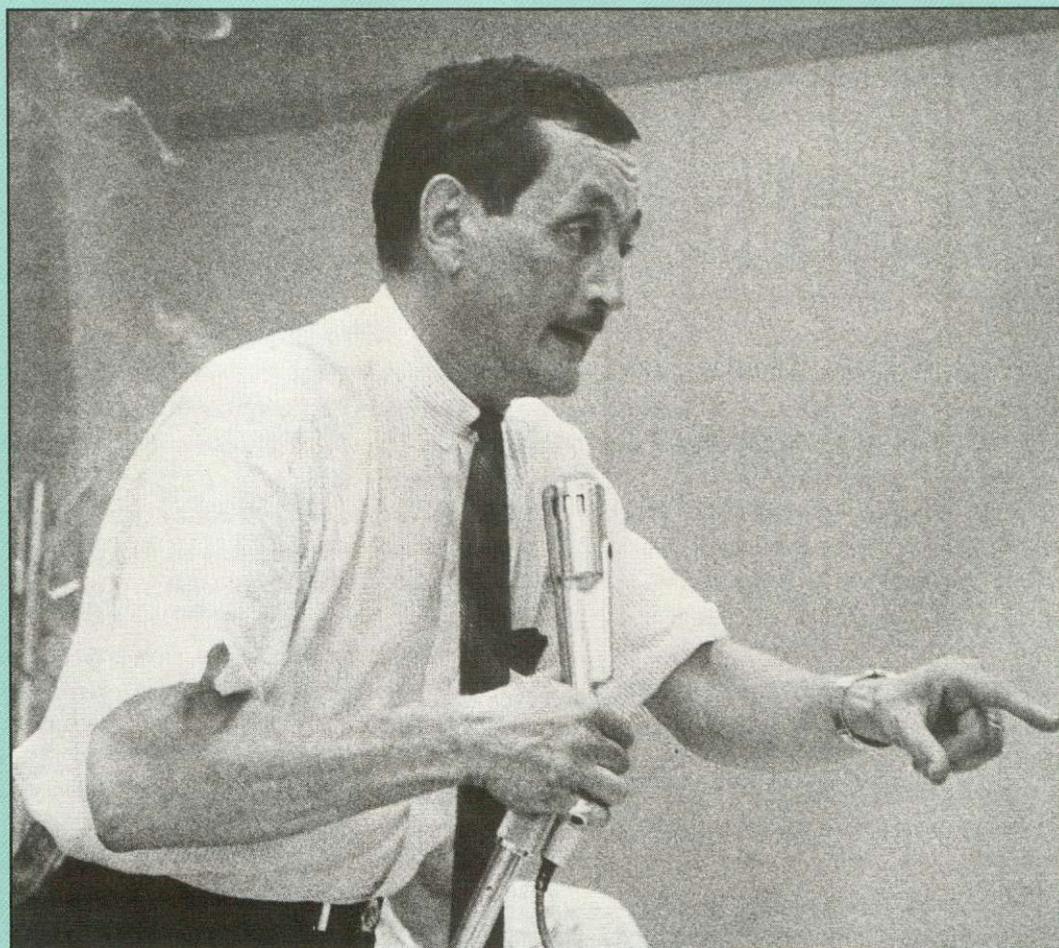
Dans un discours chargé d'émotion, dans lequel il rappelait les faits en mettant les points sur les "i", Raymond Parent s'écriait, faisant la part des choses entre la lutte des Gars de Lapalme, le débat idéologique autour des documents d'orientation et les élections qui devaient se tenir au congrès de juin: *«Mêler indistinctement et ces choses et ces gens, c'est créer le brouillard; c'est ravalier les hommes et les choses; c'est brasser de la marde, ce que je n'accepte, en fils de paysan, qu'à condition que ce soit pour faire pousser des fleurs.»*

Cette période tumultueuse et intense vécue par Raymond Parent au poste de

secrétaire général de la CSN devait prendre fin au congrès de juin. Par un brusque retournement du destin, ce-

lui qui, dans les semaines précédentes, avait assumé dans des circonstances dramatiques «la légitimité au

comité exécutif», était battu par Jean Thibeault.



Raymond Couture

L'image de la fidélité à la CSN: Raymond Couture

Quand éclatent les troubles de mai 1972 au coeur même de la CSN, Raymond Couture y milite depuis plus de vingt-cinq ans déjà. Il est directeur du service confédéral des grèves. C'est un homme énergique, tout en nerfs, qui n'a jamais reculé devant personne; discipliné aussi. Plusieurs années plus tard, Pierre Vadeboncoeur écrira de lui: *«Comme négociateur, on se sentait bien appuyé sur cette force. Il n'y aurait pas de bavures.»*

Raymond Couture exerçait un fort ascendant sur les salarié-es du mouvement. Il prit donc l'initiative de les convoquer. La réunion se tient le 24 mai. On ne fait pas dans la dentelle. Ou bien on est à la CSN, auquel cas on la défend. Ou bien on s'en va. Et vite. L'heure, selon Couture, n'était pas aux tergiversations. Ils'agissait, rien de moins, que de *«renouveler sa fidélité aux objectifs et aux instances de la CSN.»* Une consolidation réussie.

«Raymond Couture a été

d'une fidélité exemplaire, d'une loyauté incroyable pendant cette période cruciale», confiera Raymond Parent vingt ans plus tard.

À un journaliste, Couture dira, le lendemain de l'assemblée: *«Le résultat indique carrément que l'unité se fait de plus en plus autour de la CSN après le retour de Pepin. Ça a d'ailleurs apaisé certains fauteurs de troubles.»*

Partout, dans les régions, on resserre les rangs.

Les «petits oignons» sont parfois trop surs

Par Danielle Desbiens

Repas gratuits, alcool à volonté et traitement VIP?

Entrées libres, dépenses payées et accès aux gens «importants»?

Prestige, luxe, privilèges et confort aux petits oignons?

Pour la plupart des gens, telle est l'image qu'on se fait de la pratique du journalisme.

Quelques chiffres officiels.

1990: 43 journalistes tués dans l'exercice de leurs fonctions.

1991: 84 journalistes assassinés à cause de leur métier.

1992: du 1er janvier au 30 mars, neuf journalistes se sont ajoutés à cette liste.

Une liste de cas connus qui couvre trente-et-un pays.

Et puis... menaces, chantages, arrestations, attaques physiques, représailles, peur, lois et interdictions gouvernementales, indifférence ou passivité de patrons «pour cause de régions à risque.»

Depuis deux ans, la Fédération internationale des journalistes (FIJ) a déposé plus de 175 protestations officielles au sujet d'attaques contre des journalistes, la censure et les violations de la libre circulation de l'information.

C'est de tout cela, et plus encore, que traitera le congrès de la FIJ, du 7 au 12 juin, au Château Champlain, à Montréal. C'est la première fois que les délégué-e-s de syndicats de journalistes, représentant soixante pays, se retrouvent en Amérique du Nord, où ils seront accueillis par la Fédération nationale des communications de la CSN.

Cette dernière représente plus de 5,000 membres, dont 1,600 journalistes répartis dans 90 syndicats. C'est en 88 que la FNC-CSN a été acceptée comme membre à part entière de la FIJ; auparavant, c'était la Newspaper Guild américaine, qui compte des membres au Canada anglais, qui était la seule représentante de l'Amérique du Nord (États-Unis et Canada) auprès de l'organisation internationale.

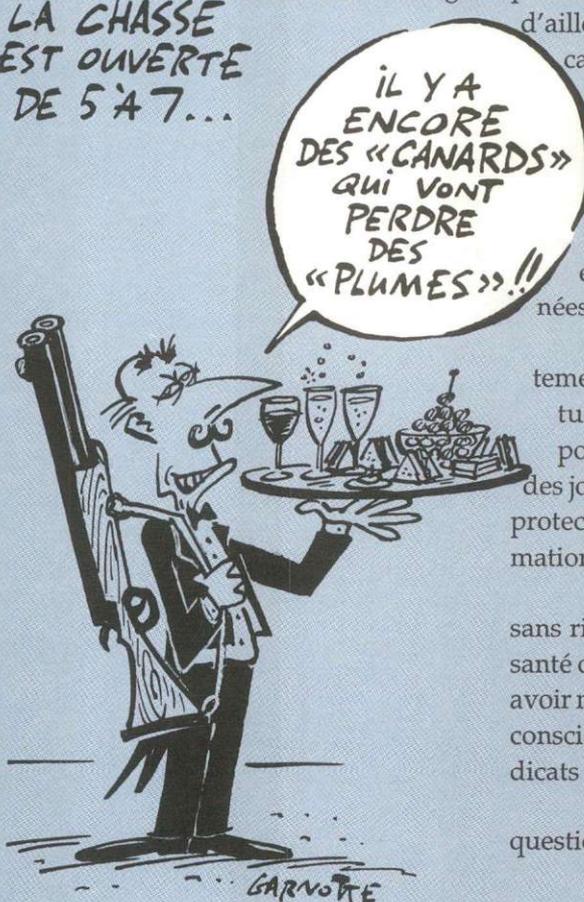
Pourquoi s'affilier à une telle organisation, laquelle compte, incidemment, plus de 185,000 membres? D'une

part, parce que la propriété des médias, de nos jours, est mondialisée et que les objectifs patronaux sont limités à les considérer comme des tirelires et des véhicules de leur propre publicité.

D'autre part, il n'est vraiment pas exagéré d'affirmer que se regrouper en syndicats, pour les journalistes, est à peu près le seul moyen de défendre, protéger et aider cette profession dont le «pouvoir» dérange. Le droit de savoir et le droit de dire: c'est en ce sens que les journalistes sont dangereux; ils représentent une menace pour les puissants qui préfèrent accrocher un «S.V.P. ne pas déranger» à leurs portes.

La FIJ offre une carte de presse internationale et un manuel en plusieurs langues sur la sécurité des journalistes en mission en zones dangereuses. La FNC-CSN en a d'ailleurs orga-

LA CHASSE
EST OUVERTE
DE 5 À 7...



nisé une distribution généreuse en Haïti, avant les dernières élections... La FIJ mène aussi différentes enquêtes sur la profession (les pigistes, les journalistes féminines) et ses conditions d'exercice (en regard des situations politique, économique et sociale) là où c'est risqué. Elle organise, en collaboration avec des organismes internationaux, le soutien et l'aide aux journalistes, ainsi que le développement syndical. Elle promeut auprès des gouvernements l'adoption d'un *Manifeste pour une culture démocratique des médias*.

La FIJ vient de créer un Fonds de soutien pour les journalistes afin de pouvoir aider celles et ceux qui se trouvent menacés «actuellement», créant ainsi un réseau international de communications directes, d'entraide et de pression. La FNC-CSN recueille d'ailleurs l'aide financière des syndicats à cette fin.

Le dimanche 7 juin aura lieu une Conférence spéciale sur la sécurité des journalistes avec, notamment, des journalistes qui ont été gardés en otage pendant plusieurs années au Liban.

Prestige, luxe, privilèges et traitements aux petits oignons? Caricature soigneusement entretenue pour occulter la mission première des journalistes, qui est d'œuvrer à la protection du droit du public à l'information.

Pour savoir et pouvoir le dire sans risquer d'y perdre son travail, sa santé ou sa vie, les journalistes doivent avoir non seulement un haut niveau de conscience sociale, mais aussi des syndicats forts et responsables.

C'est de cela aussi dont il sera question lors de ce 21e congrès de la FIJ.

NOUVELLES

APRÈS DEUX ANS DE LOCK-OUT

Reprise du travail à la Reynolds de Ste-Thérèse

Une entente a été ratifiée par l'assemblée générale du syndicat des travailleurs de l'usine Reynolds de Ste-Thérèse, et signée avec l'employeur le 28 mai, prévoyant la reprise progressive des opérations à compter du 8 juin. Compte tenu du contexte économique et du fait que l'usine a été pratiquement inopérante pendant deux ans, les rappels se feront par ancienneté, au fur et à mesure que la production sera remise en marche. C'est en raison de ce contexte, d'ailleurs, que l'exécutif de la CSN favorise la poursuite de la campagne d'appui du 50 cents jusqu'au début de septembre.

Chapeau!

«C'est un grand coup de chapeau qu'il faut donner à ce syndicat, qui s'est comporté comme un modèle de solidarité, de constance et de démocratie tout au long de ce conflit, a déclaré le président de la CSN Gerald Larose. Il faut particulièrement

souligner que ces travailleurs ont accepté de poursuivre la lutte pendant 8 mois après que le contenu de la convention, qui rencontrait tous les objectifs qu'ils s'étaient fixés, ait fait l'objet d'une entente de principe ratifiée l'automne dernier, et comportant des hausses de salaire de 10,7% la première année (payable au retour au travail), et de 4,6% pour chaque année suivante.»

C'est en effet sur le protocole de retour au travail que les négociations achoppaient. Selon le protocole signé, les congédiements du président du syndicat, Jacques de la Sablonnière, et d'un militant, Normand Charbonneau, sont convertis en suspensions de six et de trois mois. Le syndicat a obtenu que l'ancienneté soit reconnue et cumulée pour les deux années qu'ont duré le conflit, ce qui procure des droits et avantages à plusieurs membres, notamment les plus jeunes. Par

ailleurs, l'employeur a retiré toutes les poursuites qu'il avait engagées contre le syndicat et certains de ses membres, lesquelles s'élevaient à plusieurs centaines de milliers de dollars. Les syndiqués ont fait preuve d'une grande solidarité, au cours des dernières semaines, face aux tentatives de déstabilisation menées par l'em-



ployeur, qui faisait notamment planer une menace de fermeture pour le 25 mai. Luc L.

La CSST règle ses comptes sur notre dos

Six organisations syndicales, la CSN, la CEQ, la FIIQ, le SPGQ, le SFPQ et le SPEQ, ont uni leurs voix, le 25 mai, pour dénoncer le projet de loi no 35 modifiant la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et exiger son retrait. Ce projet de loi retire plusieurs droits importants aux travailleurs et ne crée aucune nouvelle obligation pour les employeurs, ont-elles déclaré. En outre, il aura un effet certain de juridicisation sur un système qui est déjà engorgé et inhumain.

On souligne deux reculs majeurs, dans ce projet de loi 35: d'abord, la CSST se donne le pouvoir de se délier du diagnostic du médecin traitant, et s'ingère dans le processus d'évaluation et de traitement médical; ensuite, les pouvoirs de la CALP se trouvent considérablement réduits, ce qui porte atteinte aux droits des accidentés d'être entendus par un tribunal indépendant.

Le projet de loi ayant été rédigé par le contentieux de la CSST, les organisations syndicales n'ont pas manqué de faire remarquer que «la CSST en a profité pour régler ses comptes à la fois avec les médecins traitants, dont elle n'a jamais pu accepter de devoir respecter les diagnostics, et avec la CALP, car elle n'a jamais aimé devoir s'ajuster à la jurisprudence d'un tribunal indépendant, préférant faire sa propre loi.»

L.L.

La FPPSCQ sur babillard électronique

La FPPSCQ-CSN vient de signer une entente qui en fera, d'une certaine manière, une des organisations syndicales les plus avant-gardistes de son temps.

Cette entente, conclue pour une durée de deux ans avec le babillard électronique montréalais Québec en ligne, lui permettra d'offrir à ses membres un service de messagerie et de communications par ordinateur, un outil d'une efficacité et d'une économie

de beaucoup supérieure.

Québec en ligne, un babillard électronique de facture très professionnelle qui opère de Montréal depuis six ans, met à la disposition de la FPPSCQ une section exclusive à elle et ses membres, c'est-à-dire que seules les personnes autorisées par le responsable de la fédération, en l'occurrence Benoit Allaire, pourront y avoir accès. Cependant, il est entendu avec la direction de la FPPSCQ que

les membres de la CSN en général qui, sur une base personnelle, s'abonneront à Québec en ligne (coûts: \$25 pour trois mois ou \$85 par année) et demanderont de pouvoir utiliser la section syndicale, y seront les bienvenus.

Que trouvera-t-on dans cette section «privée» du babillard?

Au départ, essentiellement une base de données et une conférence d'échanges et de discussions. Dans la première seront entre-

posés des textes et documents de diverses natures, entre autres les textes des éditions les plus récentes de Nouvelles CSN et ceux du journal de la fédération, que les abonnés pourront télécharger sur leur ordinateur personnel pour consultation, reproduction dans leur syndicat local, etc. La seconde conférence servira à des échanges et discussions entre abonnés sur les sujets de leur choix.

Tous les membres

de la CSN et de la FPPSCQ abonnés au babillard auront évidemment accès, en plus, à tous les autres services de Québec en ligne (conférences locales et internationales sur une foule de sujets particuliers, plus de 35,000 programmes et utilitaires pour Macintosh et PC, etc). On peut se connecter au babillard en signalant, par modem, le (514) 935-4257 (carte VISA acceptée). Renseignements: 939-9891, ou à la FPPSCQ: 598-2143.

J.-P. P.



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

Vocabulaire des véhicules de transport routier

Cet ouvrage, de la collection des Cahiers de l'Office de la langue française, est publié par l'Éditeur officiel du Québec. Il comprend la terminologie technique et industrielle ainsi qu'une section sur le vocabulaire anglais et français utilisé pour les véhicules de transport routier.

Il s'adresse principalement à tous ceux et celles qui doivent rédiger des textes, des normes ou des réglementations et qui sont à la recherche d'une terminologie uniformisée et structurée s'alignant le plus possible sur celle en usage en Europe. Au Québec, cette terminologie a été fortement influencée par la technologie américaine. À noter que l'ouvrage reprend l'édition provisoire parue en 1985, et qui s'intitulait *Vocabulaire des véhicules de transport routier, fascicule 1*.

La structure du vocabulaire a été choisie afin de rendre sa consultation plus facile. Présentées selon l'ordre de construction des véhicules routiers, les 718 notions qui y sont développées sont définies et accompagnées de notes techniques et linguistiques. Une bibliographie, ainsi que des index anglais et français, complètent cet ouvrage. De plus, pour atteindre ses objectifs de clarté et de consultation facile, l'ouvrage a été abondamment illustré dans chacune des cinq grandes divisions du vocabulaire: le soubassement, la cabine, le véhicule, la superstructure et le freinage.

Vous pouvez vous procurer cet ouvrage dans la plupart des librairies, au coût de \$17.95. J.R.

La CSN au Forum de Rio

Une délégation de la CSN, avec à sa tête la vice-présidente Céline Lamontagne, est présentement à Sao Paulo, au Brésil, où se tient une réunion préparatoire des organisations syndicales en vue du Forum global qui réunira des organismes non-gouvernementaux de toute la planète, en marge du Sommet de la terre, à Rio de Janeiro, au mois de juin. On sait que le Sommet de la terre est organisé par les Nations-Unies et réunira des délégations des États membres pour discuter des questions d'environnement. Un de ses principaux objectifs est de débattre d'une quarantaine de thèmes qui serviront de guides aux gouvernements sur divers aspects qui constitueront les fondements d'un agenda environnemental pour le XXI^e siècle.

Le Forum global, que suivront deux conseillers syndicaux de la CSN, Serge Quenneville et Normand Beudet, verra plus de 250 activités parallèles au Sommet de la terre, sans compter les nombreuses expositions qui l'accompagneront.

Luc L.

SOREL

Non au KKK

Une mobilisation s'organise, à Sorel, contre la tenue d'un grand rassemblement néo-nazi prévu dans cette région au cours de l'été.

Selon des informations qui circulent à Sorel, et dont certains médias ont déjà fait état, l'organisation américaine raciste Ku Klux Klan, et le groupe fasciste White Power Canada, sont à organiser un festival sur l'Île aux Fantômes, à Sainte-Anne-de-Sorel, entre le 31 juillet et le 2 août.

Québec, Montréal et Trois-Rivières

Selon le quotidien *La Presse*, des formules d'inscriptions circuleraient dans la région, mais également à Québec, Montréal et Trois-Rivières. Les participants pourraient alors entendre des groupes de musique racistes et assister à la mise à feu d'une croix, un rituel du KKK.

Ni une, ni deux

Dès l'annonce de cette nouvelle, le Conseil central de Sorel n'a fait ni une ni deux, et a entrepris des démarches pour former une coalition la plus large possible dans le but d'empêcher la tenue de ce rassemblement. Des contacts ont été pris avec les organisations syndicales, communautaires et patronales de la région, ainsi qu'avec des représentants du clergé, pour qu'ils prennent position contre la venue de ces groupes racistes à Sorel.



Le président Moreau prié de démissionner

La CSN, les syndicats CSN de l'aide juridique (avocats et employé-es de soutien) et la Fédération des avocats de l'aide juridique ont exigé, le 27 mai, en conférence de presse, la démission de Gilles Moreau, président de la Commission des services juridiques, qu'ils ont accusé d'être l'homme de paille du Conseil du Trésor. Ils lui ont reproché de laisser circuler, sans protester, des arguments biaisés, démagogiques ou totalement faux, qui n'ont pour seul but que de justifier les coupures dans le réseau, alors qu'il a pour mandat de défendre ledit réseau et qu'il possédait toutes les informations lui permettant de le faire.

La CSN et les syndicats de l'aide juridique ont également pressé le premier ministre Bourassa d'intervenir dans le dossier et de décréter un moratoire sur les coupures et le plan de rationalisation envisagés pour le système d'aide juridique. «Le ministre de la Justice, Gil Rémillard, visant on ne sait quel inavouable intérêt, n'a de cesse de multiplier les attaques contre ce système qui s'est révélé satisfaisant et d'en réduire la portée, alors qu'il faudrait au contraire l'élargir. Ceux qui peuvent agir doivent le faire avant qu'il soit trop tard!», a déclaré Gérald Larose. Sur notre photo: Francine Saint-Pierre, présidente du Regroupement des syndicats d'employé-es de soutien de l'aide juridique (CSN), Gérald Larose, président de la CSN, Paul Faribeault, président de la Fédération des avocats de l'aide juridique, et André Cloutier, vice-président du Syndicat des avocats de l'aide juridique (CSN).

LL.

Pétition

Une pétition est distribuée, demandant aux quatre conseils de ville et à la MRC de prendre toutes les mesures appropriées pour empêcher la tenue sur le territoire de tout rassemblement à caractère discrimina-

toire, raciste, encourageant la haine et la violence, comme celui organisé par le KKK.

La pétition circule depuis une semaine déjà dans les syndicats affiliés à la CSN du Conseil central de Sorel.

L.-S. H.



Plus de 20 000 personnes ont bravé un temps plutôt frisquet pour marcher dans les rues de Montréal, le 24 mai, à l'appel de Mouvement Québec, un organisme regroupant plusieurs organisations syndicales, nationalistes et politiques. Mouvement Québec a été formé dans le seul but d'obtenir qu'un référendum se tienne sur la souveraineté — et rien d'autre! — dans les délais prévus par la loi 150, soit d'ici le 26 octobre. Une pétition circule actuellement partout au Québec, l'objectif étant de recueillir un million de signatures pour appuyer la tenue d'un référendum. «Il faut s'en occuper dès maintenant, a dit Gérald Larose pendant le dernier congrès. L'hiver prochain, ce sera trop tard!» D'autre part, le congrès s'est opposé à ce que le 1er juillet, fête du Canada, devienne, à l'instar du 24 juin, un congé qui doit obligatoirement être pris ce jour même. M.R.

Bonne Fête, Québec!

C'est le nom de la loterie mise en place par le comité organisateur de la Fête nationale de la Saint-Jean afin de financer, en partie, les événements nationaux qui se tiendront les 23 et 24 juin. Éprouvant de sérieuses difficultés de financement, dues au fait que le gouvernement québécois refuse d'augmenter sa participation financière pour le défilé et le grand spectacle de clôture, le comité organisateur se voit dans l'obligation, pour une deuxième année consécutive, de faire des pieds et des mains pour trouver le financement dont il a besoin pour présenter aux Québécois et aux

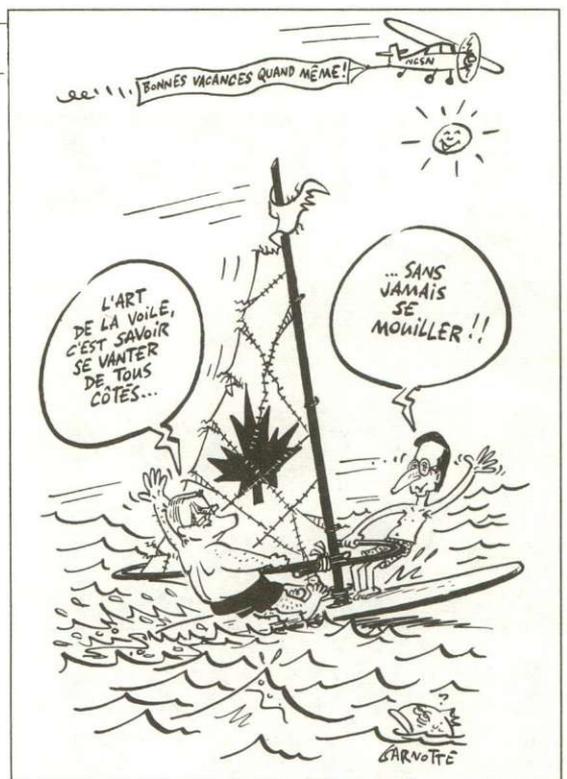


Québécoises des événements dignes de leur Fête nationale.

Le comité de la Fête nationale de la Saint-Jean a établi son budget à \$1,300,000. Ce qui comprend le défilé et le spectacle de clôture, tous deux télédiffusés. La part de l'État se chiffre à 18%, tandis que la part des commanditaires, dont font partie la CSN, la FTQ, la CEQ et l'UPA, s'établit entre 40 et 50%. Pour le

reste, c'est-à-dire 30%, le comité doit s'en remettre au financement populaire, soit la vente de billets de loterie. Ces billets, au coût unitaire de deux dollars, sont en vente dans tous les supermarchés Provigo et magasins Provi-soir à travers le Québec. Les détenteurs de billets peuvent gagner jusqu'à \$10,000 instantanément. Une part des profits de cette loterie sera également versée à tous les mandataires de l'organisation de la Fête nationale à travers le Québec.

NOUVELLES CSN
vous revient en
septembre!



Nouvelles CSN ne paraît pas avant septembre prochain, mais cela ne veut pas dire pour autant que nous ne sommes plus à votre écoute. Continuez à nous communiquer vos nouvelles, vos sujets de reportages et vos suggestions, ils sont toujours pris très sérieusement en considération, et mis en oeuvre si nous en trouvons les moyens.

Mais *Nouvelles CSN* étant une publication distribuée directement sur les lieux de travail, nous nous devons, par souci de non gaspillage des cotisations de nos membres, de cesser sa publication pendant qu'une bonne partie des militants et militantes qui assurent cette distribution prennent tour à tour leurs vacances. (Et voici l'occasion pour nous de les remercier sincèrement, toutes ces personnes qui, à toutes les deux semaines, font en sorte que notre humble *canard* parvienne entre vos mains, d'assumer cette tâche syndicale plus ou moins obscure, mais combien importante pour la vie et l'évolution de notre mouvement. Voilà, c'est fait...)

L'équipe de *Nouvelles CSN* vous en souhaite de bien stimulantes, de vacances, et nous attendons de vos nouvelles, hein?...

Règlement à Gaspé

Les quelque 50 employés municipaux de la ville de Gaspé, cols blancs et cols bleus, ont approuvé une entente de principe intervenue le 15 mai, par laquelle est renouvelée leur convention collective jusqu'au 31 décembre 1993. C'est sous une menace de grève générale illimitée, votée à 91%, que le syndicat a exercé ses pressions sur le conseil municipal, qui cherchait à obtenir des reculs sur le plan normatif, après que le syndicat eut accepté un gel des salaires. Les élus municipaux ont fait marche arrière, et le syndicat a également obtenu par lettre d'entente qu'il n'y aurait pas de demande de réouverture de la convention advenant que le ministre des affaires municipales, Claude Ryan, fasse encore des siennes.

Luc L.

BIENVENUE



Les 200 employées de bureau et la centaine de cols bleus de la nouvelle Commission scolaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean — «nouvelle», parce que créée par la loi de restructuration scolaire de 91 — ont choisi la CSN, par scrutin secret sous supervision du ministère du Travail, le 22 mai dernier. Auparavant, les employées de la CS régionale (175 personnes) étaient affiliées à la CSN, mais les employées des trois commissions scolaires locales, toutes fusionnées par les effets de ladite loi, étaient membres de l'ancienne «*patente à Bélanger*» (FEMSQ), devenue depuis la Fédération indépendante des syndicats autonomes (FISA). Rappelons que les 500 salariées de la CS des Découvreurs ont également déserté les rangs de la FISA pour rejoindre ceux de la FEESP-CSN, le mois dernier. Sur notre photo: les militantes du Sag-Lac, fières et avec raison de l'être, qui ont travaillé à ce vote pro-CSN.

Charcuterie Parisienne

Les 15 employées de production de la charcuterie Parisienne de Montréal ont obtenu leur accréditation à la Fédération du commerce de la CSN et au conseil central de Montréal. Ils rejoignent les rangs du mouvement après avoir quitté les Teamsters. Ces travailleuses et travailleurs effectuent la production de charcuteries pour approvisionner les hôtels de la région métropolitaine.

Caisse pop de St-Donat

Une autre caisse populaire de 17 employées, celle de St-Donat, a vu ses salariées deman-

der une accréditation à la Fédération du commerce de la CSN et au conseil central des Laurentides.

Restaurant Bonsai

De leur côté, les vingt employées du restaurant Bonsai de Chicoutimi-Nord ont déposé une demande d'accréditation le 29 avril dernier. En joignant la Fédération du commerce de la CSN, ils imitent leurs collègues du restaurant Bou Bou, de Jonquière, qui ont obtenu leur accréditation dernièrement.

CGL Ltée

Toujours à la Fédération du commerce, une dizaine de tra-

vailleuses et de travailleurs de l'entrepôt du grossiste de distribution alimentaire GCL Ltée de Sept-Iles ont demandé à être accrédités. La question devrait se retrouver en audition devant le commissaire du travail à l'automne.

Hebdos Télémedia

Les quelque vingt journalistes des Hebdos Télémedia qui sont distribués dans la région métropolitaine de Montréal, à Laval et dans Lanaudière, ont obtenu leur accréditation syndicale et sont maintenant affiliés à la Fédération nationale des communications de la CSN et au Conseil central du Montréal métropolitain.

L'école Les Mélèzes

Par ailleurs une dizaine d'employées de soutien de l'école privée Les Mélèzes, à Joliette, ont décidé de revenir à la CSN et à la Fédération des employées de services publics après une absence de plusieurs années. Il ont déposé une demande d'accréditation en ce sens et comptent négocier une meilleure convention collective avec la CSN.

Industries Canatal

À Thetford-Mines, une quinzaine de travailleurs de la compagnie Canatal, qui fabrique des structures d'acier, ont eux aussi opté pour la Fédération de la métallurgie de la CSN et s'ils sont accrédités, cela portera à 31 le nombre de syndicats affiliés au conseil central.

Luc L. et J.-P. P

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Grèves dans des centres d'accueil privés

Il semble toujours difficile de négocier dans les centres d'accueil privés pour personnes âgées, comme en fait foi la longueur des négociations dans ce secteur, qui connaît un fort développement au Québec depuis ces dernières années. Il y a deux semaines, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, deux établissements de ce type, syndiqués au secteur privé de la FAS-CSN, ont entrepris des grèves. Les deux syndicats, regroupant dix membres chacun, sont sortis, après cinq mois de négociations, pour obtenir la sécurité d'emploi et des conditions décentes de salaires. Notons que le salaire moyen, dans ces établissements, tourne autour de \$5.55.

Les employées du campus Bel-Age de Jonquière et de la Résidence L.M. Lajoie d'Alma, qui en sont à leurs premières négociations, veulent obtenir un règlement semblable à celui de leurs camarades du Manoir Durocher d'Alma, un autre centre d'accueil privé qui a obtenu, l'an passé, une bonne convention après quatre mois de grève.

Les employeurs ont demandé l'arbitrage obligatoire au ministère du Travail alors que la conciliation n'est pas encore terminée.

Le syndicat de la Résidence L.M. Lajoie est en grève depuis le 20 mai et celui du Campus Bel-Age depuis le 21 mai.

LANAUDIÈRE

En veillant sur l'perron

En avril dernier, les 130 membres du syndicat du Meuble de Berthier, accrédités depuis novembre 1991, entreprenaient la négociation de leur première convention collective CSN. Alors que 95% du normatif était réglé, l'employeur déposait un plan de classification irréaliste et inacceptable. L'assemblée générale réagissait vivement en rejetant à 100% tout plan de classification et en optant à 87,2% pour tout moyen de pression, sauf le débrayage. Quelques jours plus tard, l'employeur pro-

cédait à trois suspensions, puis, peu après, annonçait 130 mises à pied... sur 130 employés, jusqu'à la fin juillet!

Étrangement, l'entreprise, qui fabrique des chaises berçantes, est propriété, parmi plusieurs autres, du groupe Du Tellier et jamais, jusqu'ici, elle n'a procédé à une fermeture complète. Or voilà qu'elle invoque, pour ce faire, un surplus de 59000 chaises! Les Québécoises et Québécois auraient-ils brusquement mis fin à l'une de leurs traditions les plus chères?

L.L.

Un axe Japon/États-Unis?

« Il serait naturel que le Japon et les États-Unis coopèrent. Le partage des charges sera différent, mais à nous deux, nous représentons 40 % des PIB mondiaux, et il est normal que les deux pays soient alliés militairement. » Cette petite phrase est d'un ancien ambassadeur japonais au Koweït, Ryukichi Imai, l'un des quatre éminents citoyens de ce pays à participer à un débat sur l'« ascension du Japon. » La table ronde est publiée dans ce qui pourrait être le dernier numéro de la revue *Paix et sécurité*; elles s'est surtout centrée sur « richesse, puissance et responsabilités dans un monde tourmenté ». Ja-

pon et États-Unis totalisent 375 millions d'habitants; leurs PIB combinés équivalent, selon *L'État du monde* 1992, à 8583 milliards de dollars. En comparaison, le PIB de la Chine, trois fois plus peuplée, ne serait que de 100 milliards.

La note dominante des interventions, auxquelles la revue donne cinq pleines pages, est de mettre en perspective un nouvel ordre des choses (après l'effondrement de l'URSS) qui repose non plus sur la puissance militaire, mais sur « la richesse fondée sur les capacités économiques ». Je veux bien, mais il n'empêche que le Japon siègera un

jour au Conseil de sécurité des Nations unies, dont les cinq Grands sont pour l'instant les détenteurs de la puissance nucléaire. On n'empêchera pas le Japon de monter, mais il est utile de se rappeler que les Grands se comportent fatalement comme des gendarmes, comme des gardiens de « leur » ordre.

Selon *Le Monde Diplomatique* d'avril (« Comment préserver l'hégémonie? — Washington et la maîtrise du monde »), il importe de bien voir venir Washington sur les conséquences qu'aura le nouvel ordre mondial et sur les priorités à soutenir. Le Penta-

gone étudie en effet les possibilités de conflits, une fois enterrée la Guerre froide et terminée la Guerre du Golfe. Quant à la politique étrangère américaine dans les années à venir, il apparaît logique aux stratèges américains de

prévenir toute reconstitution d'une grande puissance à l'Est. Le Japon peut, en ce sens, être utile, puisque depuis 40 ans, il s'était spécialisé dans le « monitoring » des moindres avancements du régime soviétique.

Clément Trudel

Un barrage, ou deux barrages?

En Inde, au pied de l'Himalaya, l'ACDI et la société d'ingénierie SNC ont aidé à construire Chamera I, barrage qui produira 540 mégawatts et qui inondera bientôt 18 km de forêt sur les rives du fleuve Ravi.

Le barrage fournira à Bombay au moins 50 % de son électricité. C'est le progrès. Même les environnementalistes n'ont pas rouspété, car il faut soutenir le décollage industriel de ce pays fortement peuplé (825 millions d'habitants).

Mais l'ACDI hésiterait maintenant à se lancer dans des contrats, habituellement lucratifs pour les firmes canadiennes, pour Chamera II dans le même État d'Himachel Pradesh. Et pourquoi? Selon André Gingras, responsable des projets de l'ACDI en Inde, cité dans le *Globe and Mail* du 25 avril, il y aurait mieux à faire.

L'ACDI se rappelle donc ses énoncés de principe qui lui indiquent, entre autres, qu'elle doit donner son appui aux projets qui viennent en aide aux plus démunis. Oui mais, sur ce point, le gouvernement indien et la Banque Mondiale deviennent alliés: ils feront sans doute en sorte que les 630 millions de dollars nécessaires à Chamera II soient disponibles.

La Banque Mondiale souhaiterait que l'Inde consacre \$10 milliards par an à développer son secteur énergétique. Ce pays y consent un effort de \$1,5 milliard par an. L'on est à examiner les plans de barrages dont sortirait une puissance combinée représentant 48 fois les mégawatts produits par Chamera I. L'important est de constater que si l'argent des contribuables canadiens est utilisé conformément au livre blanc *Partageons notre avenir*, l'ACDI devra donner sa préférence, en Inde, aux programmes qui ne touchent pas aux barrages. Il y a tant à faire pour atténuer le sort des laissés pour compte dans ce pays sous tension croissante (les conflits perdurent dans l'Assam, au Pendjab et au Cachemire) et qui est loin d'avoir gagné la guerre contre les inégalités les plus criantes.

C.T.

Deux tragédies

Dans le quartier des affaires de Londres, le 10 avril, une bombe puissante souffle plusieurs buildings, tue trois citoyens et en blesse 90 autres. Cet attentat, revendiqué par l'IRA, constituera un casse-tête pour les assureurs qui auraient à éponger \$3 milliards de réclamations. Actualités télévisuelles poignantes (débris de verre, ambulances hurlantes) qui laissent tout de même entendre que, terrorisme ou pas, les hommes d'affaires ne capitulent pas.

Dans un contexte on ne peut plus contrastant, une tragédie survient le 22 avril dans un quartier de Guadalajara, deuxième ville du Mexique. Une série d'explosions secoue les immeubles, éventre les rues, fait voler des véhicules dans les arbres et tue environ 200 innocents, fait environ 20 000 sans-abri, pour la plupart des Mexicains qui vivent dans le bidonville de La Reforma. Douleur et colère sont moins retenues dans les scènes que l'on nous montre; la solidarité cimente d'humbles Mexi-



cains tandis que les hautes sphères de la politique s'agitent ou font leur mea culpa. Deux facettes d'actualités pathétiques. Il y a à parier que les assureurs n'ont pas à se casser la tête pour ces Mexicains qui n'avaient aucune assurance sur la vie ou sur la propriété.

C.T.

Quelques choix musicaux pour l'été

Manon D'Inverness

Des champs, des cours d'eau, des montagnes et des routes qui embrassent, peuplent et sillonnent la magnifique région des Bois-Francs, a émergé une nouvelle chanteuse, une nouvelle voix, une rockeuse:



Manon D'Inverness. Après dix ans de carrière et la sortie d'un 45 tours il y a deux ans, **Manon D'Inverness** a lancé, en mars dernier, un premier album éponyme qui, dans l'ensemble, est tout à fait recommandable.

Sur des ballades et des musiques rock, pour la plupart écrites par **Gilles Valiquette**, **Manon D'Inverness** et **Loulou de Villières** ont signé des textes qui, à une exception près, sont matures et bien sentis. C'est notamment vrai pour *Sur mon Highway*, *On a fait le tour* et *La vie de ma mère*. Quant à la voix de **Manon D'Inverness**, elle est remplie d'émotion et d'énergie.

L'album comprend aussi une chanson yéyé des **Houlops** (*Pour toute la vie*), un beau texte de **Gaston Mandeville** (*Je partirai aussi*) et un rock signé **Bruce Huard** (*Tu es impossible*).

Seule ombre au tableau, s'il en est une, on aurait pu se passer de *La faute du Rock'n roll*. Quant aux musiques, elles sont quelque peu semblables. Ce qui n'empêche pas de proposer cet album et d'apprécier l'arrivée de **Manon D'Inverness** dans le décor musical québécois.

Elle se produira le 3 juillet prochain, au **Carré Berri**, à Montréal, et le 12 juillet, à Québec, dans le cadre du **Festival d'été**.

Michel Crête

Festival de jazz

Du 1er au 12 juillet, le **Festival de jazz de Montréal** prend les couleurs du 350e anniversaire de la fondation de Montréal. Pour les amateurs de ce genre musical de plus en plus apprécié, je suggère le trompettiste **Sonny Rollins**, le 9 juillet, les excellents guitaristes canadiens **Jeff Healy** et **Collin James**, le 10 juillet, ainsi que le pianiste montréalais **Oliver Jones**, accompagné du **Vic Vogel Big Band** et du **Montreal Jubilation Gospel Choir**, le 11 juillet.

Il ne faudrait surtout pas rater le grand bluesman **John Lee Hooker**, le 6 juillet, et surtout le **Elvin Jones Jazz Machine**, le 5 juillet, qui rend hommage à **John Coltrane**.

L-S. H.

Stevie Ray Vaughan

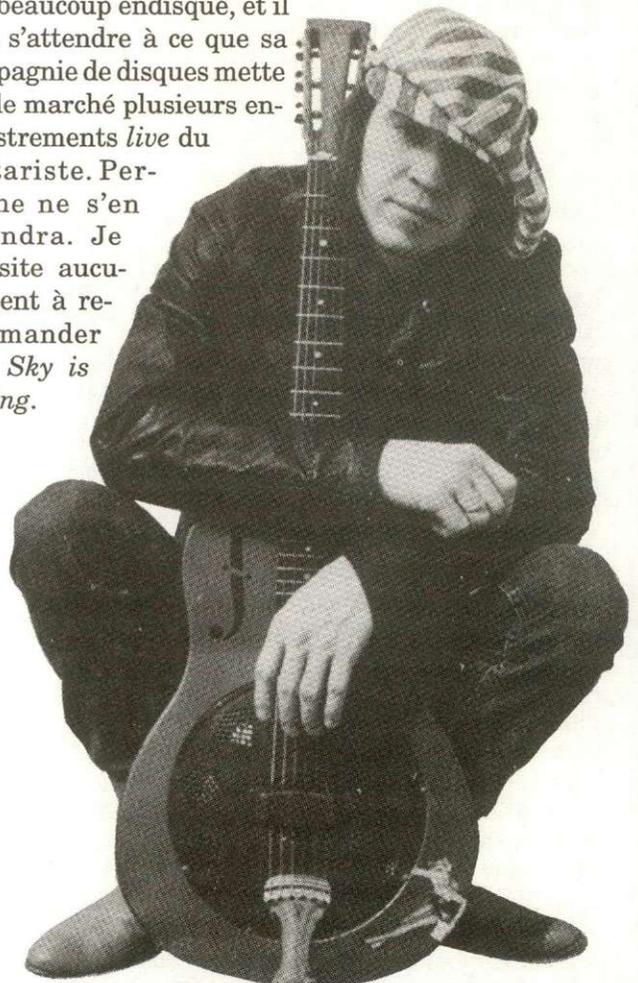
The Sky is Crying, d'**Elmore James**, est probablement l'une des pièces les plus jouées et les plus appréciées des bluesmen. Ce n'est donc pas par hasard si la compagnie Epic a choisi ce titre pour illustrer la pochette du dernier disque de **Stevie Ray Vaughan**, paru il y a quelques mois à titre posthume. Le regretté guitariste, décédé dans un tragique accident d'hélicoptère à l'automne 1990, avait enregistré plusieurs fois cette pièce, qu'il considérait comme sa préférée, même si elle n'avait jamais figuré sur l'un de ses albums.

Pour son frère **Jimmie**, qui a co-réalisé ce disque, *The Sky is Crying* était aussi une façon de faire état de ce qu'ont dû ressentir les musiciens de blues au moment de son décès. En 1990, **Stevie Ray Vaughan** était considéré par ses pairs comme le meilleur guitariste de blues et de rock de la planète.

Cet album comprend dix morceaux inédits enregistrés en studio, entre 1984 et 1989, dont une excellente version instrumentale de *Little Wing*, de **Jimmie Hendrix**. Le disque comprend également *Close to You*, de **Willie Dixon**, *May I Have A Talk With You*, de **Howlin'Wolf**, et *Chitlins Con Carne*, du guitariste de jazz **Kenny Burrell**.

Stevie Ray Vaughan n'a pas beaucoup endisqué, et il faut s'attendre à ce que sa compagnie de disques mette sur le marché plusieurs enregistrements *live* du guitariste. Personne ne s'en plaindra. Je n'hésite aucunement à recommander *The Sky is Crying*.

Louis-Serge Houle



Avant l'été hollywoodien

The Player, un film de **Robnert Altman**, avec Tim Robbins, Greta Scacchi, Whoopi Goldberg.

Auparavant, l'été était une saison cinématographique morte. Les Américains ont maintenant changé d'idée et ils en profitent pour lancer des «suites» de films qui ont rapporté gros. Cet été, vous aurez donc droit à *Batman 2*, *Alien 3*, *L'arme fatale 3*, *Pet Semetary 2* et *Chérie*, j'ai fait exploser les enfants (*Honey, I blew up the kids*). Peut-être l'an prochain aurons-nous *Rambo VI* ou *Rocky VIII*, mais chose certaine, c'est annoncé déjà, nous aurons *The Graduate II*.

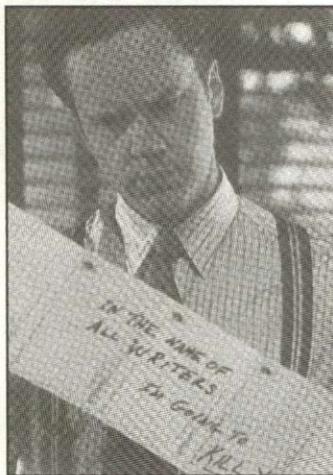
Mais avant de succomber à ces «suites», il y a un film américain que vous devez voir: *The Player*. Hollywood, on le sait, est sur son déclin. Les gens vont moins au cinéma. Hollywood est donc rempli de requins qui se doivent de trouver les comédiens, les scénarios et les réalisateurs qui feront fureur au box office. Le taux de roulement des cadres des maisons de production a donc augmenté considérablement. Un échec, et c'est la porte.

Griffin Mill

Le personnage central de *The Player* est donc un de ces cadres responsables de trouver des scénarios de génie. Dès le plan initial de six minutes, il est campé par Tim Robbins. Il passe ses journées à entendre des dizaines de scénaristes lui décrire des synopsis plus invraisemblables les uns que

les autres. Tous verraient dans leur film Julia Roberts ou Bruce Willis comme interprètes vedettes...

C'est alors que Mill reçoit des menaces de mort anonymes d'un de ces scénaristes dont il a refusé de reconnaître le génie. Il en soupçonne un en particulier, se met sur sa piste et le fait disparaître. Mais il continue de recevoir des lettres anonymes!



Sur cette trame très hollywoodienne, Altman dénonce les difficultés de cette jungle du cinéma. D'ailleurs, une vingtaine de grandes vedettes, dont Julia Roberts et Bruce Willis, ont accepté de contribuer gratuitement à cette dénonciation en y jouant un caméo.

Robert Altman est un grand réalisateur. Palme d'Or à Cannes avec M.A.S.H. en 1970, il nous a donné, dans la décennie suivante, *Nashville*, *A Wedding*, *Quintet*, *Trois femmes* et *Popeye*. Puis, durant les années 80, il adapte à l'écran une série de pièces de théâtre, sans que le résultat soit très convaincant. Avec *The Player*, il revient en force et se mérite le prix de la mise en scène à Cannes. Espérons qu'Altman sera aussi subversif et ironique durant toute la prochaine décennie.

Michel Tremblay

MICHEL GAUCHER, LE BOUCHER DE STEINBERG...



LECTURE

Un homme fascinant

Le vieil homme de Neuchâtel nous a quittés. Chassé de France par le régime vichyssois au début des années 1940, il s'était installé dans les terres de Jean-Jacques Rousseau dont il a été l'apologiste le plus brillant. «*Le génie du parti pris*» titrait *Le Nouvel Observateur*. Ainsi, il a été le démolisseur de plusieurs «monuments» de la littérature française. Sont passés sous son pic Voltaire, Chateaubriand, Napoléon (qualifié d'entrée de jeu de brigand international) et enfin Charles Péguy qui, sous une plume maniée comme un scalpel, en sort quelque peu amoiché. D'autres, toutefois, ont trouvé grâce sous sa plume tels Lamartine ou Robespierre (les mal-aimés) ou, parmi les grands, Hugo, Zola, Claudel, Jaurès ou François Mauriac, son ami de Bordeaux.

Mais pourquoi écrire sur cet homme ici au Québec?

Pour ceux et celles qui, comme moi, ont atteint la quarantaine avancée, que de souvenirs! Des souvenirs télévisuels où cet homme passionné nous accrochait par son style direct et une conviction qui ne laissait aucun doute. Devant ses réquisitoires furibonds ou ses hommages qui devenaient des chants d'amour, il était dès lors impossible de décrocher de la télé tant que ce diable d'homme apparaissait à l'écran. Fascinant, cet homme, pour sûr. Il était en soi un hommage à la littérature. Fasciné, je l'ai été, comme plusieurs autres de ma génération, j'en suis sûr. Ce fut pour moi l'élément déclencheur de l'amour de la lecture et de la curiosité littéraire. C'est aussi pour moi aujourd'hui un hommage à un homme de communication mais aussi un hommage à une certaine qualité de télévision que l'on ne retrouve malheureusement plus aujourd'hui.

Je l'ai revu avec plaisir, l'an dernier, à l'émission *Scully rencontre*. Malgré ses 88 ans d'âge, il citait avec une mémoire encore infaillible les faits, les noms et les dates qui illustraient son discours. Il était visiblement demeuré le plus anticlérical des catholiques. Son livre *L'Affaire Jésus* avait fait quelque bruit au Québec au début des années 1980. Il ne portait pas dans son cœur la hiérarchie catholique ni le «monsieur de Rome». Enfin, qualifiant lui-même son oeuvre de mineure, il terminait l'émission en citant Pascal : «*Même si l'on ne jette qu'une petite pierre dans la mer, c'est toute la mer qui monte.*»

Salut Guillemin!

Sylvio Gagnon



Pauvre Dallaire

Jean Dallaire (1916-1965) fut l'un des peintres les plus libres et les plus indépendants au Québec. Mais voilà une curieuse affirmation, car il fut en même temps l'un des artistes les plus influencés qu'on puisse connaître et dont les influences, diverses, multiples, sont les plus visibles, les plus naïvement avouées... Son originalité, sa fraîcheur, sa personnalité, sa nouveauté, percent à travers toutes ces influences, paradoxalement. Il est tout ce qu'il y a de plus peintre : ce qu'il fait possède une authenticité indéniable, malgré ces influences. Peintre-dessinateur très libre, en effet, subtil, léger, plein d'imagination, plein d'humour, presque toujours il fait mouche. Illustrateur, il n'en est pas moins peintre. Le résultat? Un sourire, un plaisir, une malice, une tendresse, mais, avant tout, une émotion spécifique que le spectateur ne peut devoir qu'à un art véritable.

La guerre, puis la rentrée

Dallaire, en 1939, se trouve en France. La guerre le surprend là. Le peintre y reste, au lieu de fuir. En octobre 1940, dans Paris occupé, les Allemands l'emprisonnent. Sa captivité durera jusqu'à la libération de Paris, en août 1944.

J'ai connu Dallaire en 1946 ou 1947, à Québec. C'était un homme plutôt petit de taille, légèrement rondlet, assez timide, très intelligent — mais pas du tout cérébral; un être assez douloureux, on aurait dit; débordant d'une sensibilité presque trop vive; au demeurant un type modeste, doutant de lui, se considérant peu. Il buvait, trop. Sa captivité l'avait beaucoup éprouvé. Il en gardait des traces. Néanmoins, il était comique. Entre deux verres, il se moquait de l'autorité, des autorités, des dévots, des grenouilles de bénitiers, des gens en place dans le domaine de l'art, comme aussi des curés et des bonnes soeurs. Aussi, ses tableaux contiennent souvent des détails facétieux et des plus drôles. Consultez, pour vous en convaincre, le très bel album que Guy Robert lui a consacré, en 1980, sous

le titre *DALLAIRE* (Éditions France-Amérique).

Il nous avait pris en affection, ma femme et moi. Celle-ci le connaissait mieux que moi et m'en parlait. Il peignait au milieu des gens, spontanément, d'une manière insouciant, la cigarette aux lèvres, en bavardant. Sans se prendre au sérieux, et c'est le moins qu'on puisse dire. D'ailleurs, il distribuait volontiers ses tableaux, gouaches, dessins, aux amis, gratuitement ou presque, comme ça, croyant que ces choses-là n'étaient rien, ne se posant du reste pas la question.

Nouveau départ

Le Québec duplessiste était stagnant, réactionnaire, ridicule souvent, étouffant. Dallaire ne pouvait souffrir cette mentalité. D'ailleurs, il éprouvait un tas de difficultés matérielles et de carrière. En 1958, enfin, il repart pour la France. Il mourra à Vence, en 1965.

Pendant son dernier séjour en France, nous avons reçu deux cartes postales de lui, très amicales. L'une, de Vence, justement, est de 1960. Elle est signée: *J. Dallaire, peintre en bâtiment.*

Pierre Vadeboncoeur

Le meilleur des mondes

MM.

Bourassa et Mulroney se font depuis quelques jours les ardents propagandistes de ce qui serait le plus beau pays du monde, selon certains critères identifiés par

un département de l'ONU. Plus une seule inauguration de pâquerettes sans que l'un ou l'autre, ou les deux en même temps, ne serinent le même refrain.

Ainsi, après avoir rencontré Ovide Mercredi qui, pourtant, venait de déclarer que le retour du Québec à la table de négociation «pourrait signifier un retour en arrière de deux mois», M. Bourassa s'est empressé de dire qu'il faisait sa part d'efforts pour «le salut d'un des meilleurs pays au monde.»

Dans un certain sens, ils ont un peu raison.

Il est vrai que ni l'excision ni la clitoridectomie ne se pratiquent ici à une haute échelle, comme c'est le cas dans certains pays africains; il est vrai aussi que les enfants de six ans ne sont pas forcés de se prostituer, comme c'est le cas en Thaïlande ou aux Philippines; il est vrai de plus que nos chefs de gouvernement n'utilisent pas la peau des Juifs pour fabriquer des abat-jour, comme cela s'est déjà fait sur un continent par ailleurs hautement civilisé.

Tout cela est vrai.

Pourtant, dans ce pays où une personne sur cinq vit sous le seuil de la pauvreté, il suffit de regarder autour de soi pour constater la somme écrasante d'efforts nécessaire au redressement de la situation, à tous les plans. On a des problèmes de notre niveau. Et comme cela vole généralement bas par ici, on a des problèmes au ras du sol.

À certains égards cependant, ce pays est proprement hallucinant. Ainsi, le 19 mai, le chef de la police fédérale, M. Inkster, était fier d'affirmer que plus un homme politique n'était maintenant rétribué pour fournir des renseignements. C'est toujours ça de pris, se dit-on. Mais une heure plus tard, son ministre de tutelle affirmait sans broncher en Chambre que maintenant, les hommes politiques fournissaient des renseignements gratuitement!

Le hasard fait parfois si bien les choses qu'on finit par se dire que ce n'est pas possible qu'il ne soit pas au courant de ce qu'il fait!

Aveugle, le hasard? Allons donc!

On voudrait ainsi nous faire croire que c'est

COMME À BELMONT...

LES COUPABLES QUI S'EN TIRAIENT SERAIENT ENFIN ARRÊTÉS!



Le jockey

Un cheval qui participait récemment à la course Belmont, aux USA, a fait à lui seul la démonstration la plus percutante qu'il ait été donné de voir ces récentes années quant à l'inutilité de ceux qui, en principe, sont là pour tenir la bride et sans lesquels il était jusque-là communément accepté que les chevaux n'étaient capables de rien.

Dès le départ, le cheval s'est débarrassé de son jockey, le projetant au sol. Pour ensuite filer, libre comme l'air et crinière au vent, et traverser le premier la ligne d'arrivée. Cour dur pour l'égo de la profession...

Appliqué à l'organisation du travail, cet incident équestre peut par ailleurs nourrir la réflexion. Débarrassés, comme le cheval de Belmont, de toute cette structure hiérarchique qui s'estime indispensable mais qui n'en est pas moins un poids, gageons que les travailleuses et les travailleurs sauraient assurer de meilleurs services et fabriquer de meilleurs produits.

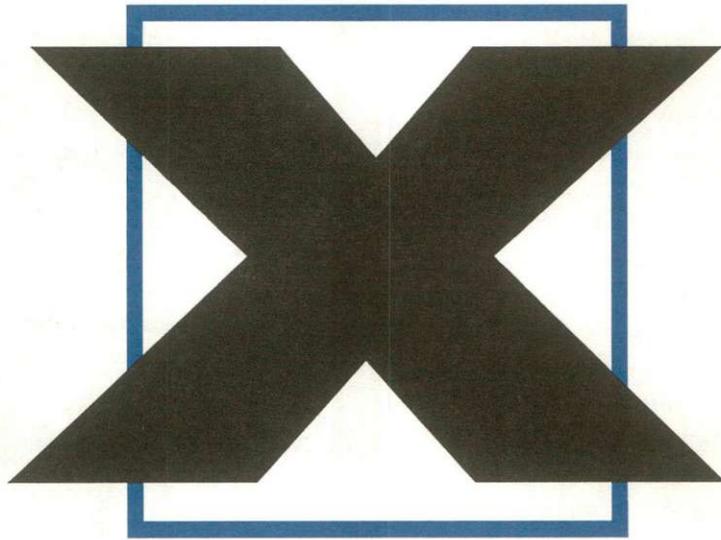
M. R.

encore lui, le hasard, qui serait responsable du fait que les 400 *peddlers* du comité constitutionnel fédéral sont débarqués à Montréal précisément le 20 mai, douze ans après le référendum. Mais ce qu'on appelle «la caravane constitutionnelle», qui poursuit son long voyage au bout de la nuit canadienne, n'a pas soulevé tellement de poussière. Elle est passée; des dromadaires, escortés de quelques dinosaures, ont foulé la piste; elle est repartie; personne n'a senti que cette caravane transportait l'histoire.

Michel Rioux

Les produits Béatrice-Crescent

Feu vert au boycottage



Le 56e Congrès de la CSN a donné le feu vert à une campagne de boycottage de tous les produits Béatrice-Crescent: les produits à base de yogourts Béatrice et Weight Watcher; la crème sûre et le fromage en tranches enveloppées individuellement de marques Béatrice, Steinberg, Super-Carnaval et Métro-Richelieu; le fromage cottage Béatrice.

Ce n'est pas la première fois que des décisions de financiers torontois — ou encore américains ou anglais — font volontairement perdre des emplois au Québec. Rappelons-nous, à la fin des années 70, les départs vers l'Ontario du siège social de la Sun Life (assurances) et de l'usine de production des produits Cadbury (confiseries).

Aujourd'hui, un groupe de travailleuses et de travailleurs québécois vivent une situation similaire. C'est ainsi que la compagnie Crescent-Béatrice a décidé de fermer sa seule usine québécoise de yogourt et de fromage en tranches, sous prétexte de rationaliser ses opérations.

La compagnie Béatrice, de Toronto, a donné la production de fromage en tranches à la compagnie ontarienne Winchester Cheese Company. La plus grande partie de son yogourt, elle le fait maintenant fabriquer par la compagnie ontarienne Astro.

Au cours des prochaines semaines, un plan d'action national sera mis en branle. Le Comité des EX... de Béatrice-Crescent entend mener une campagne active pour montrer à cette compagnie qu'au Québec, on aime manger des produits québécois.

**Un coup de main vous sera demandé
et tous les conseils centraux seront mis à contribution**

Ensemble, on peut empêcher ce coup